LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 nº 35 Saint-Boniface, du 4 décembre au 10 décembre 1987

La Guignolé bonifacienne essuie un revers

Les chants du coeur en veilleuse?

Beau temps, mauvais temps, la Guignolée a fait son bonhomme de chemin dans les rues de Saint-Boniface depuis une petite dizaine d'années. Mais la tradition risque de retomber. Pour au moins quelques années.

La Guignolé, c'était Florence et Georges Beaudry d'abord, puis tous leurs amis, prêts à chanter dans les rues gelées pour inciter les Bonifaciens à la charité. Tous les dons étaient remis à l'Église, qui se chargeait de leur distribution.

Voilà 4 ou 5 ans, le Centre culturel franco-manitobain a pris la charge de cet événement multifamilial. «Les gens qui étaient au CCFM à ce moment-là expliquaient que la Guignolée pourrait être un événement pour la communauté. Au début, on a dit non. Puis on a dit oui,» se souvient Florence Beaudry.

Il y a une couple de semaines, le Centre culturel, qui connaît quelques difficultés financières, a décidé de ne plus s'occuper directement de la Guignolée.

Les Beaudry sont déçus

«Une bonne partie de nos activités sont conçues pour équilibrer financièrement. Mais pas la Guignolée, puisqu'il n'y a pas de revenus», explique Dennis Connelly, le coordonnateur des spectacles (*L'activité coûtait en gros de 700$ à 800$ au CCFM*).

Autre précision de l'employé du Centre: «La Guignolée semblait être moins suivie, on dirait que la participation du public était à la baisse.» Pour sa part, Florence Beaudry estime que les participant(e)s à l'événement organisé par le CCFM n'ont pas pu retrouver l'atmosphère familiale.

«Malheureusement, l'ambiance n'était plus la même. Un party dans une maison ou dans une grande salle, ce n'est pas la même chose. Des personnes n'étaient plus à l'aise».

C'est évidemment à regret que le CCFM a mis un terme à sa participation directe. «On n'aime pas ça, mettre la Guignolée de côté. Peut-être qu'il faut retourner à des individus. Le CCFM pourrait alors s'impliquer sans être responsable», suggère Dennis Connelly.

Pour l'instant en tout cas, Georges et Florence Beaudry, qui avaient obtenu un Prix Riel pour leur initiative, sont «plus qu'un peu déçus». Quand ils ont appris la décision du CCFM voilà quelque jours, ils ont songé à reprendre immédiatement le flambeau. Ils ont renoncé: l'événement se tient traditionnellement au plus tard à la mi-décembre, et il est trop tard, estiment-ils, pour mettre sur pied une Guignolée.

«Mais dans deux ou trois ans, quand nos jeunes seront plus grands, quand ils seront capables d'encourager leurs amis et les familles de leurs amis, on pourras reprendre».

L'esprit de la Guignolée n'est sûrement pas mort à Saint-Boniface. Tout au plus en veilleuse, d'ici que les Beaudry, ou d'autres, relancent les chants du coeur pour égayer les rues bonifaciennes un samedi soir d'hiver...

Bernard BOCQUEL



Pour la première fois, les deux organismes qui remettent des subventions pour des activités en français, Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface, ont remis leurs octrois lors d'une même soirée. (*On reconnaît le président de la Fondation, Robert André. Tous les détails en pages 18 et 19*).

AU SOMMAIRE



Stéphane Lafond, de Saint-Jean-Baptiste, a toutes les raisons de sourire. Le témoignage de Rita Marion sur les progrès de l'enfant en page 23.

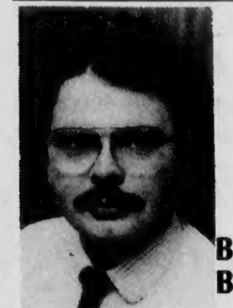


D'ici deux ans, la SFM ne sera plus propriétaire de La Liberté. Mais il faudra aborder une quatrième fois toute la question du lien qui unit le journal au bras politique des Franco-Manitobain(e)s. Car bien entendu, les membres de la SFM auront le dernier mot sur l'avenir du seul hebdomadaire de langue française du Manitoba. Voir la couverture de Laurent Gimenez en pages 6 et 7.



Multiculturalisme n'est plus un gros mot

Un Conseil qui ne nuit vraiment pas



Bernard BOCQUEL

Pour un politicien ou une politicienne, les mots bilinguisme et multiculturalisme sont devenus quasiment inséparables, tellement ils semblent traduire la psychée canadienne.

Cette vérité soulignée, il n'est donc pas étonnant que le gouvernement fédéral propose une nouvelle loi sur le multiculturalisme quelques semaines après son projet de Loi pour dépoussiérer la Loi sur les langues officielles vieille de presque 20 ans.

Le multiculturalisme, dans un pays qui doit compter sur l'immigration et qui veut faciliter l'intégration de ces immigrants, est un dossier national de première importance. Un dossier qui, s'il est politiquement bien mené, peut aussi rapporter des dividendes électoraux.

Les néo-démocrates manitobains, depuis leur retour au pouvoir en 1981, ont assidument courtisé les multiculturels, notamment en créant, en 1983, le Conseil Interculturel du Manitoba. Le multiculturalisme ayant été longtemps perçu comme incompatible avec une saine promotion du bilinguisme officiel, les organisations franco-manitobains ont tergiversé deux ans avant de participer aux activités du Conseil Interculturel.

Aujourd'hui, au lendemain de la 3e assemblée biennale du Conseil Interculturel, son directeur général n'a que des fleurs à envoyer aux représentants de la communauté franco-manitobaine qui ont siégé à l'exécutif de l'organisation(1).

Michael Goeres se félicite aussi de la maturité à laquelle le Conseil, qui représente 41 communautés, a accédé au cours des dernières années. «Nous sommes maintenant au stade où nous voulions être voilà quelques années. L'organisation a grandi, développé sa confiance et est capable de remplir, de façon adulte, ses objectifs».

Des objectifs qui, sur le plan politique, se résument assez simplement: conseiller les politiciens et assurer un lobby au niveau national pour défendre les intérêts des communautés ethniques manitobaines.

On risque donc d'entendre beaucoup parler du Conseil Interculturel durant les prochaines semaines. Mais pas uniquement à cause du projet de loi sur le multiculturalisme.



photo: Lucien Chaput

Pour les personnes qui identifient multiculturalisme avec Folklorama, Michael Goeres, le directeur général du Conseil Interculturel du Manitoba (en médaillon) apporte la précision suivante: «Folklorama, c'est seulement une petite pièce. La vraie histoire de Folklorama, celle qui permet sa tenue, se déroule pendant les 51 autres semaines.»

Pour Michael Goeres, en effet, les thèmes nationaux suivants sont «complètement inséparables»: le libre-échange (*avec sa dimension culturelle*); l'accord constitutionnel du Lac Meech; les projets de loi sur le bilinguisme, le multiculturalisme, la citoyenneté. Pour lui, il s'agit, en substance, d'éviter, comme par le passé, que les communautés francophones et multiculturelles soient divisées.

Il note à cet égard que le Conseil Interculturel a permis aux différentes communautés d'établir des ponts, de mieux comprendre la nécessité de faire front commun. Michael Goeres ne se trompe certainement pas lorsqu'il affirme qu'il y a trois ans, «jamais les Allemands n'auraient participé aux États généraux de la francophonie».

Et cette fois, il ne fait aucun doute que les organismes franco-manitobains seront en meilleure position pour offrir leurs commentaires sur la nouvelle loi qui régira le multiculturalisme. Une autre belle plume au chapeau du Conseil Interculturel.

(1) *Ainsi, Michael Goeres a salué «l'importante contribution» de Bernard Turenne, qui occupait le poste de trésorier. Il reste une représentante à l'exécutif: Michèle Lagimodière-Gagnon, de Lorette. Notons au passage qu'une autre membre de l'exécutif, Maryse Birolini-Bryan, parle aussi le français.*

La fierté ne rend pas moins canadien

«Le développement communautaire: gage de notre avenir». Le thème choisi par le Conseil Interculturel du Manitoba pour sa 3e réunion biennale résume parfaitement sa préoccupation essentielle.

«Au cours des deux dernières années, il nous est apparu très clairement que le multiculturalisme ne pourra pas se développer et prospérer sans un développement communautaire», explique le directeur général du Conseil, Michael Goeres.

Dans cet esprit, il est très important, poursuit Michael Goeres, que chaque communauté fasse une autocritique ouverte et se pose toutes les questions difficiles, du genre: qui sommes-nous vraiment? Ou voulons-nous aller? Les États généraux de la francophonie manitobaine s'inscrivent donc parfaitement dans l'optique du Conseil Interculturel, précise Michael Goeres.

Pour lui, le Conseil Interculturel peut seulement apporter une aide aux communautés ethniques. C'est à elles qu'il revient de décider du genre d'avenir qu'elles tiennent à s'assurer. Le directeur général estime très important que les communautés deviennent expertes dans la manière de prélever des fonds, de manière à ne pas reposer leur développement sur des subventions.

10% aux francos

Au chapitre de l'argent, notons que le Conseil Interculturel a la haute main sur 2,8% des revenus des loteries et a distribué 2,6 millions depuis 1985 (*600 000$ en 85-86*). Grosso modo, les francophones ont reçu 10 pour cent du montant total.

Le Conseil Interculturel a indiqué fermement au gouvernement provincial que la part du gâteau réservée au organisations multiculturelles était largement insuffisante. Actuellement, le gouvernement étudie toute la question de la répartition des bénéfices des loteries. Michael Goeres n'a pas voulu traduire en pourcentage ce qu'il entend par une «distribution plus équitable des fonds des loteries».

Pour ceux et celles qui trouvent que le multiculturalisme ne mérite pas la place qu'il occupe, Michael Goeres rétorque: «Être fier de son héritage ne vous rend pas moins canadien. D'ailleurs, ces mêmes personnes n'ont qu'une seule réponse lorsqu'on leur demande leur nationalité à l'étranger: je suis un Canadien».

Il reste à rompre pour le meilleur

En principe donc, au plus tard en novembre 1989, la Société franco-manitobaine n'aura plus besoin d'assumer la responsabilité qui lui a été conférée en 1970, lorsque les Oblats ont décidé de ne plus exercer la responsabilité de publier l'hebdomadaire de langue française du Manitoba.

Celles et ceux qui auraient espéré que l'assemblée générale spéciale du samedi après-midi 28 novembre mettre un terme aux discussions engagées voilà maintenant une couple d'années sur l'avenir «structurel» de La Liberté devront continuer à prendre leur mal en patience.

Après tout, ce n'était que la 3e fois depuis un an que le propriétaire du journal faisait appel à ses membres pour trancher la question du lien avec Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal. (*Les 7 membres du conseil d'administration de Presse-Ouest sont nommés par la SFM*).

Mais si la troisième tentative n'aura pas été la dernière, on ne peut surtout pas dire qu'elle n'ait pas été la bonne. En effet, l'assemblée, par un vote de 32 à 14, a majoritairement accepté de donner raison à la SFM sur un aspect fondamental: quel que soit le système de propriété (*privée, public*) qui régit La Liberté, il faut, pour le bien de la Société et du journal, éliminer le lien de propriété.

ÉDITORIAL

Les explications, les questions posées par la présidente de la SFM, Lucille Blanchette, semblent donc avoir été plus convaincantes que celles avancées par son prédécesseur, notamment le 18 novembre 1986, lorsque, par 194 voix contre 41, l'assemblée a intimé au propriétaire de remplir les responsabilités historiques qui lui incombaient.

La volonté de la SFM ayant finalement prévalu, il reste maintenant au propriétaire à s'acquitter d'une tâche essentielle: donner à ses membres la possibilité d'avaliser le meilleur système de propriété possible pour La Liberté. «Tout, a priori, est possible», a déclaré Lucille Blanchette.

Toutefois, lorsque le conseil d'administration de la SFM précisera le mandat du comité d'experts chargé de développer une structure de propriété pour La Liberté, il ne pourra pas oublier que bien des membres de la SFM semblent adverses à l'idée d'un régime qui fonctionnerait avec la notion de profit comme moteur.

Dans cet esprit, il ne fait aucun doute que la composition du comité d'experts, que l'on assure déjà «neutres, mais compétents quand même», sera cruciale. En effet, leur crédibilité devra être entière. Car devant la complexité du dossier, nécessairement compliquée encore par des allégeances philosophiques quant à la meilleure structure, nul doute que ces personnes devront disposer de la confiance populaire.

Car quel que soit le résultat du vote de la 4e assemblée générale sur La Liberté (*d'ici 1989*), il faudra bien qu'il soit définitif. Pour le meilleur. Et non pour le pire.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



Trois lettres à La Liberté.

Voir page 21.

VITE LU, VITE SU

Noël — Les Manitobains qui désirent couper leur propre arbre de Noël pourront le faire dans un secteur situé à l'Est de la province du 5 au 24 décembre.

Le secteur en question est le même que l'année dernière. On peut s'y rendre en empruntant l'autoroute 44 jusqu'à la route provinciale 214 nord. Il faut ensuite parcourir encore une distance de 3,2 kilomètres. Le parcours sera ensuite balisé.

Chaque personne aura droit à un maximum de trois arbres au prix de 2$ pièce. La coupe sera autorisée entre 8h30 du matin et 16h.

◇

Montcalm — Une réception en l'honneur de feu l'abbé Norbert Jutras et Willow Forester aura lieu aux bureaux de la municipalité rurale de Montcalm le 9 décembre à 10h.

À cette occasion, le conseil dévoilera deux certificats encadrés attestant la nomination de ces deux pionniers du coin au Temple de la renommée agricole du Manitoba.

C'est la première fois que deux citoyens d'une même municipalité manitobaine prennent leur place au Temple de la renommée, souligne Albert St-Hilaire, le préfet de Montcalm. Pour qu'une personne soit reconnue par le Temple de la renommée agricole, «c'est qu'elle a été fortement impliquée dans le domaine agricole», précise Albert St-Hilaire.

Dans le cas de l'abbé Norbert Jutras, l'ancien curé de Letellier, «c'était un homme qui était non seulement hautement qualifié dans le domaine, mais qui s'impliquait dans tous les domaines agricoles. Par exemple, personne ne connaissait vraiment le trèfle comme un aliment pour engraisser les animaux avant que l'abbé Jutras en parle.»

Pour Willow Forester, originaire de la région tout près d'Emerson, c'est une des rares personnes vivante honorées. Il a été actif dans plusieurs associations agricoles, surtout chez les betteraviers. Il a aussi été, pendant 38 ans, conseiller de la municipalité rurale de Montcalm.

VITE LU VITE SU

Santé — Un Canadien sur cinq souffre d'urticiare, cette maladie très irritante dont la manifestation la plus courante est la formation de petites plaques de peau rouge accompagnées de démangeaisons.

Si les démangeaisons s'étendent sur une grande surface, les symptômes peuvent devenir graves. Des boursouflures aux paupières, à la langue, à la bouche, aux mains et aux pieds sont possibles.

En même temps que ces symptômes, une multitude d'autres troubles risquent de se déclencher par la suite. Exemples: la difficulté de respirer ou d'avaler, des troubles d'estomac, de la fièvre, des douleurs, des nausées ou des maux de tête.

«L'urticaire aigu est souvent le résultat d'une réaction allergique envers des aliments, des médicaments, le pollen, des morsures d'insectes ou une infection», estime le docteur Larry Rosen, allergologiste à Toronto.

Un bilan du Cabaret 87 au Collège Louis-Riel

Mordus par les planches!



Colette BRIN

Quel jeune n'a pas rêvé d'être un jour vedette sur scène? Cabaret 87, spectacle musical présenté par le Collège Louis-Riel du 24 au 26 novembre, a permis à plusieurs élèves d'atteindre ce but.

Comme l'atteste Danielle Dupasquier de la 11e année, «C'est une ambition que j'avais depuis longtemps, de chanter avec un groupe. Et l'école m'a donné cette chance. J'ai aussi rencontré beaucoup d'autres jeunes que je ne connaissais pas,» ajoute-t-elle.

Bien que les intéressés aient dû subir une audition, Gilles Roy, de la 12e année, remarque que «le but principal semblait être d'impliquer le plus de jeunes possible.» Et d'après lui, ce but a été atteint: presque tous ceux qui ont voulu participer au Cabaret ont pu le faire.

Cependant, les semaines de répétition qui ont précédé les représentations n'ont pas été sans difficultés. «Ça a bien marché parce qu'on a travaillé en groupe», maintient Colette Normandeau de la 12e année.

«Aux répétitions générales, tout semblait aller mal. Il y avait peu de motivation ou d'enthousiasme. On savait que si on voulait avoir l'air professionnel, il fallait qu'on prenne cela au sérieux».

Une fois la soirée du spectacle arrivée, l'anxiété aux répétitions s'est rapidement dissipée. «J'ai eu beaucoup d'expérience à jouer devant un auditoire, mais c'est au Cabaret que j'ai eu le plaisir», assure Gilles Roy, guitariste. «Funkytown», un rock instrumental, est son numéro préféré du spectacle. «Je me suis même pas rendu compte des heures de travail que j'y avais mises».

Colette Normandeau, danseuse, est d'accord. «On ne se rend compte qu'une fois le spectacle fini combien on s'est amusé. Mais pendant la représentation, c'est l'auditoire qui nous stimule», ajoute-t-elle.

«Au commencement, il faut être sérieux: tu apprends toutes les techniques. Rendu à la présentation, tu peux mettre de ta personnalité dans le rôle que tu joues,» explique Danielle Dupasquier, chanteuse.

Tous les trois sont du même avis sur une question: si le Cabaret 87 était à recommencer, il n'y aurait pas d'hésitation de la part des jeunes. Ils espèrent monter un autre spectacle dès le mois de février, dans le cadre du Festival du Voyageur, et peut-être même à Shows Sont Nous III(1).

(1) *Shows Sont Nous: événement annuel depuis 1985, l'Année internationale de la jeunesse. La 3e édition sera une fin de semaine d'activités culturelles et éducatives pour les jeunes franco-manitobains, et se déroulera du 12 au 14 mai 1988.*



Danielle Dupasquier, Gilles Roy et Colette Normandeau du Collège Louis-Riel. On les verra peut-être de nouveau sur scène durant le Festival du Voyageur.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — L'arbre de Noël de la bibliothèque de Saint-Boniface attend les décorateurs en herbe le 7 décembre à 18h30.

Les enfants de 6 à 13 ans intéressés doivent s'inscrire à l'avance à la bibliothèque.



Fannystelle — Environ 500$ de bénéfices ont été recueillis grâce à la réunion organisée à la salle communautaire de Fannystelle pour la Coupe Grey, le 29 novembre.

Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées. «On en attendait plus, mais à cause du mauvais temps, et des routes glissantes, beaucoup de gens ont préféré rester chez eux», indique Richard Piché.

Nul doute aussi que si les Bombers de Winnipeg avaient participé à la finale, l'enthousiasme des supporters de Fannystelle aurait été plus grand. Les bénéfices recueillis serviront à financer les activités du club local.

Alcool au volant: la police en état d'alerte

Opération prévention, pas répression



Le véhicule ALERT(1) de la police de Winnipeg sillonnera les rues de la ville jusqu'au 10 janvier. Le but de l'opération, renouvelée chaque année, est de prévenir l'abus d'alcool au volant, particulièrement fréquent au moment des fêtes(2).

«Le but n'est pas d'attraper les gens, mais de les dissuader, par notre présence, de conduire sous l'emprise de l'alcool», précise l'agent de police Claude Labossière.

Le véhicule ALERT est un camion blanc très visible spécialement équipé pour détecter le taux d'alcoolémie chez les conducteurs. Chaque nuit, jusqu'au 10 janvier, le camion se déplacera à différents endroits entre 19h et 3h du matin.

«Quelques fois, on annonce par voie de presse les endroits où se rendra le véhicule le soir même», ajoute Claude Labossière, pour bien montrer qu'il s'agit plus d'une opération de prévention que de répression.

Cela dit, si vous êtes intercepté sur la route dans le cadre du programme ALERT, voilà ce qui risque de vous arriver. Si les policiers, après quelques minutes de conversation, émettent des doutes sur votre sobriété, ils vous demanderont de souffler dans l'alcootest.

Là, trois hypothèses. Si une lumière verte s'allume, c'est parfait, vous n'avez pas une goutte d'alcool dans le sang, au revoir et à la prochaine fois.

Si c'est la lumière orange qui apparaît, c'est signe que vous avez un peu bu, mais pas suffisamment pour dépasser la limite fatidique des 0,8 grammes d'alcool par litre de sang. Vous vous en tirerez avec une suspension de permis de 6 heures et un avertissement.

En revanche, si l'appareil vire au rouge, les choses se compliquent. Les policiers procèdent alors à un examen plus précis (*analyse de sang par exemple*). Et s'il s'avère que votre taux d'alcoolémie est supérieur à 0,8 gramme, vous aurez droit à une suspension de permis de 12 heures, et, surtout, à une visite gratuite au tribunal.

Une fois devant la cour, votre sort dépend moins de la bienveillance ou de la sévérité du juge que de vos antécédents.

Si c'est la première fois que cette mésaventure vous arrive, vous risquez une amende de 300$ ou plus et une suspension de permis d'au moins trois mois.

Et si vous être récidiviste, la peine peut aller jusqu'à plusieurs mois de prison et une suspension de permis d'un an ou plus.

Laurent GIMENEZ

Claude Labossière, agent de police à Winnipeg. «Même en dehors de la période des fêtes, le véhicule ALERT circule parfois. En particulier les fins de semaine».

(1) *Alcohol Level Evaluation Roadside Testing program.*

(2) *En 1986-87, dans le cadre du programme ALERT, 13 503 véhicules ont été arrêtés; 894 conducteurs ont subi le test d'analyse d'haleine. Par ailleurs, il y a eu 186 suspensions de permis de 6 heures, et 129 suspensions de 12 heures. Enfin, on a enregistré 183 inculpations.*

SAINT-PIERRE-JOLYS SAINT-MALO

La construction d'un nouvel hôpital

Une réévaluation et non un enterrement

Les responsables du Centre médical De Salaberry espéraient pouvoir commencer la construction d'un nouvel hôpital à Saint-Pierre-Jolys d'ici l'automne 1988.

Une date qui pourrait toujours être respectée si le gouvernement provincial termine la réévaluation (*review*) du projet d'ici le mois de février.

Un peu d'histoire. Le gouvernement provincial avait donné son accord de principe au projet de raser le présent édifice, construit en 1949, pour le remplacer par un hôpital qui répondrait mieux aux besoins des patients dans l'avenir.

«On a reçu l'approbation pour la première étape du projet», explique Al Holt, le directeur général du Centre médical De Salaberry. «La programmation et les services qu'on proposait ont été acceptés.»

«On a aussi reçu la permission et les fonds pour embaucher un architecte qui traduirait ces besoins et ces services en termes d'espace requis et de genre d'édifice.»

«Une fois que cela est établi, l'architecte peut produire les devis et plans et la construction peut commencer. Ce que la province est en train de réévaluer, ce sont les besoins en espace que propose l'architecte.»

Le nouvel hôpital de Saint-Pierre-Jolys n'est pas le seul projet présentement en voie d'être réévalué par la province, souligne Al Holt. «Toutes les institutions de santé au Manitoba subissent des réévaluations ces derniers temps».

Le problème. Pour l'instant, le projet destiné au village de Saint-Pierre-Jolys est aux limbes pour une période indéfinie. Le gouvernement n'a pas indiqué quand la réévaluation du projet serait terminée.

Si la réévaluation est réglée d'ici janvier, février au plus tard, la construction pourrait commencer à l'automne 1988. Sinon la date devra être reportée.

15 ans

La réévaluation du projet ne devrait pas remettre en question sa réalisation. Car, affirme Al Holt, il y a un besoin dans la région pour un Centre médical qui va répondre aux besoins d'une population vieillissante.

«Ce qu'on veut, c'est une institution qui va répondre aux besoins de la population d'ici 15 ans. Présentement, on sait qu'il y a moins d'enfants et que la population, en général, vieillie. Alors la nouvelle bâtisse n'aurait pas plus de lits. Mais on pourra mieux répondre aux besoins des patients de jour (*out-patients*), par exemple.»

Le Centre médical De Salaberry est responsable des résidants de Saint-Pierre-Jolys et de la municipalité rurale De Salaberry. En plus des services de santé publique et dentaires, l'hôpital dispose de trois, parfois quatre médecins, et d'un dentiste.

Lucien CHAPUT

A vos fourneaux

La semaine prochaine, dans le cadre d'un spécial Noël, Lucien Chaput vous proposera une série de recettes dont on parlera longtemps dans les chaumières!

VITE LU VITE SU

Saint-Vital — Une nouvelle école d'immersion située dans la division scolaire de Saint-Vital a été officiellement inaugurée le 1er décembre.

L'école Saint-Germain, établie à River Park South, est la première école provinciale spécifiquement construite pour accueillir des élèves de l'immersion. Près de 400 étudiants y suivront un programme allant de la maternelle à la 4e année.

Six nouvelles classes devraient être ouvertes au début de l'année prochaine. Il est aussi question de construire prochainement une école secondaire pour un programme anglais ou d'immersion dans la division scolaire de Saint-Vital.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — À l'occasion de l'année mariale, la Ligue féminine catholique organise un pèlerinage à la Vierge Immaculée.

L'événement, qui se déroulera en collaboration avec le diocèse de Saint-Boniface, aura lieu mardi 8 décembre à 19h30 en la Cathédrale.



La Seine — À partir du 15 août, il sera interdit de fumer dans tous les établissements dépendant de la division scolaire de La Seine, qu'il s'agisse des écoles ou des bureaux de la division.

Tout le monde sera concerné par cette décision adoptée par la commission scolaire lors de la réunion du 24 novembre: étudiants, professeurs, employés administratifs, commissaires, et même les visiteurs.

Par ailleurs, les commissaires ont décidé qu'à partir de l'année prochaine, les étudiants qui veulent suivre les cours pré-universitaires en anglais (*à partir de la 10e année*) ne pourront plus se rendre à l'école de Steinbach, mais devront aller obligatoirement à l'école de Sainte-Anne.

Cette mesure n'entrera en vigueur que l'année prochaine et n'est pas rétroactive. C'est-à-dire qu'elle ne concerne pas les 22 étudiants de La Seine qui suivent actuellement cet enseignement en 10e, 11e et 12e année à Steinbach.

Woodridge

À l'heure actuelle, c'est la division de La Seine qui assure le transport de ces étudiants de La Broquerie et Woodridge (*Sud-Est*) vers Steinbach, qui appartient à une autre division scolaire.

Cependant, le directeur général de La Seine, Wendell Sparkes, précise que la décision a surtout été prise afin d'offrir les mêmes services à tout les étudiants, de l'Ouest comme de l'Est.

Le principe de la rupture entre la SFM et Presse Ouest est approuvé

«Nous sommes deux coucheurs qui ne devraient pas être dans le même lit»

D'ici deux ans, les liens de propriété entre la Société franco-manitobaine et Presse Ouest Limitée, société éditrice de La Liberté, devront être rompus.

C'est ce qui a été décidé au cours de l'Assemblée générale spéciale de la SFM qui s'est tenue le 28 novembre à Saint-Boniface, en présence de quelque 70 personnes.

C'est par 32 voix contre 14, et à la suite d'un débat de près de 3 heures, que la proposition de rupture présentée par le Conseil d'administration de la SFM a été adoptée.

Durant une heure et quart, Lucille Blanchette, présidente de la SFM, a présenté les données du problème et tenté de convaincre l'audience que la rupture était nécessaire pour la «crédibilité» de La Liberté, comme pour celle de la SFM.

«Nous sommes deux coucheurs qui ne devraient pas être dans le même lit, ou encore deux voyageurs dans une même automobile qui veulent aller chacun dans une direction différente», a expliqué Lucille Blanchette.

La SFM a dû assumer la propriété de La Liberté en 1970, lorsque les Oblats de Marie-Immaculée, jusqu'alors propriétaires, ont cédé l'hebdomadaire. «C'est une situation qui devait être temporaire. Mais cela dure depuis 17 ans», a fait remarquer la présidente de la SFM.

De son côté, le président de Presse Ouest, Ronald Duhamel, a déclaré: «La structure actuelle ne nous cause pas tellement de difficultés. Ce qui existe actuellement fonctionne, et fonctionne même très bien».

Quelque peu désorientés par ces différents sons de cloche, plusieurs membres du public ont pris la parole pour demander des éclaircissements ou suggérer des amendements à la proposition. L'un des amendements adoptés précise que la nouvelle structure de propriété de La Liberté devra être présentée à une assemblée spéciale de la SFM pour approbation ou rejet.

Le résultat du vote semble avoir satisfait aussi bien les responsables de la SFM que ceux de Presse-Ouest. «On a franchi une première étape. Maintenant, on a du temps pour préparer la suite», a déclaré Lucille Blanchette.

Quant à Ronald Duhamel, il s'est dit «très content» de la décision. «Pourvu que l'on puisse arriver à trouver une structure pour le journal qui satisfasse la communauté, je m'en réjouis», a poursuivi le président de Presse Ouest.

L'avenir du journal dépend donc maintenant du comité de travail que la SFM va mettre sur pied «le plus tôt possible», et qui devra proposer un nouveau modèle de propriété avant deux ans. (*Voir article ci-contre*). Quelle que soit cette proposition, elle devra être approuvée par une assemblée spéciale des membres de la SFM.

Laurent GIMENEZ

La SFM joue les prolongations

Il a suffit d'une demi-heure à peine pour que la proposition de prolongation des mandats des membres du conseil d'administration de la SFM soit adoptée.

Parmi les 33 personnes présentes à l'assemblée générale consacrée à cette question, le 28 novembre au matin, seules deux ont voté contre.

Objectif automne 88

Cette prolongation d'environ six mois des mandats des membres actuels du conseil d'administration permettra à l'organisme de tenir son assemblée annuelle à l'automne plutôt qu'au printemps.

Lucille Blanchette, élue présidente de la SFM pour un mandat d'un an en mars 1987, restera donc présidente jusqu'à l'automne 1988.

Par ailleurs, l'assemblée générale a proposé et voté un amendement stipulant qu'il s'agit bien d'une prolongation de mandat et non d'un deuxième mandat. Ceci pour permettre à l'actuelle présidente de se représenter si elle le souhaite.

Gilles Ferland, Yolande Dupuis, Joanne Lambert et Paul Grenier, élus pour deux ans en mars 1986, occuperont leur poste jusqu'à l'automne 1988.

Quant à Lise Huberdeau, Léonard Robidoux, Donald Legal, Denis Clément et Monique Mulaire, élus pour deux ans en mars 1987, ils resteront en place jusqu'à l'automne 1989.

L.G.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Publicitaire: Sylvie ROMAN
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

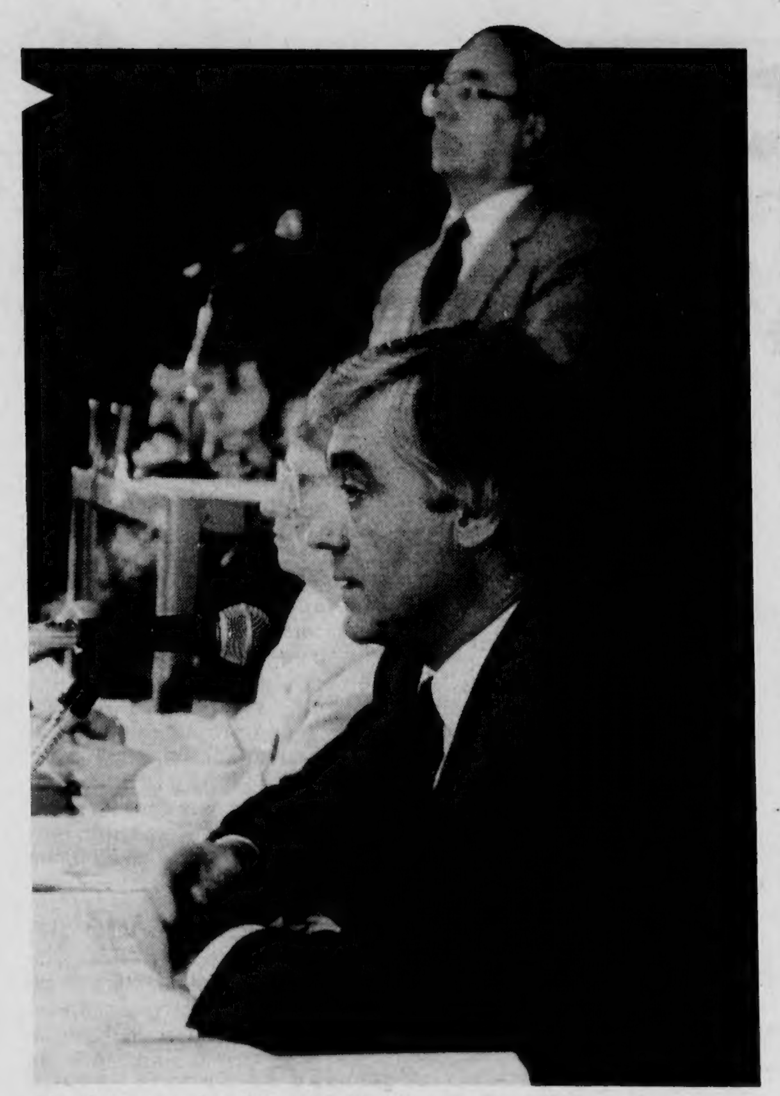
Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823**.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



L'assistance a focalisé son attention sur les précisions fournies par Lucille Blanchette et René Piché. Debout, le président d'assemblée, Emile Péloquin.
photo Bernard Bocquel

Les étapes du divorce à l'amiable

Le groupe de travail chargé de proposer un nouveau modèle de propriété pour La Liberté sera composé d'au moins trois personnes: un professionnel des médias, un représentant de la communauté franco-manitobaine, et un spécialiste des questions d'entreprise.

Lucille Blanchette, présidente de la Société franco-manitobaine, espère bien que le groupe pourra être mis sur pied d'ici la fin du mois de janvier. Dans l'immédiat, il faut mettre au point le mandat exact de ce comité, et commencer les consultations pour le recrutement. Lucille Blanchette précise:

«Ces trois personnes, ou plus, devront travailler ensemble et veiller à ce que chacun des trois domaines qu'ils représentent soit pris en compte. Puis ils feront une recommendation qui sera soumise à une assemblée spéciale. Il faudra que les intérêts du journal et de la communauté soient respectés. Sans que l'un ou l'autre l'autre soit sacrifié.»

Les deux objectifs primordiaux du groupe de travail sont clairement énoncés dans la proposition adoptée le 28 novembre:

«1) Développer une structure de propriété qui respectera la nature et le fonctionnement d'une entreprise journalistique de langue française au Manitoba; 2) Proposer un processus de séparation qui ne déstabilisera pas les opérations du journal».

L'éventail des possibilités apparait donc très large. Le comité de travail sera libre d'élaborer et de proposer la formule de choix. Propriété publique? Coopérative? Vente du journal à des intérêts privés? Autre structure? Tout, a priori, est possible. Mais tout dépendra aussi des termes exacts du mandat que la SFM confiera au nouveau comité.

«Il faudra leur faire une mise en situation par rapport aux trois assemblées générales qui ont déjà eu lieu sur cette question(1). Au cours de la réunion du 18 novembre 1986, la communauté a clairement rejeté le principe de la vente de La Liberté à des intérêts privés(2). Et la SFM doit respecter ce que les gens ont exprimé».

«En revanche, la communauté ne s'est pas exprimée contre un modèle de coopérative, qui est aussi une forme de privatisation, poursuit la présidente de la SFM. Quoi qu'il en soit, même si nous fixerons des paramètres, le groupe de travail proposera la formule qu'il jugera la meilleure. Même trois ou quatre modèles, pourquoi pas?»

Le comité disposera d'un maximum de deux ans pour annoncer ses recommandations. Tout devra donc être réglé avant l'assemblée annuelle de la SFM de novembre 1989. D'ici là, la Société franco-manitobaine s'engage à apporter le financement nécessaire aux travaux du comité (*consultation d'experts par exemple*).

Laurent GIMENEZ

(1) *Les trois assemblées en question sont celles des 18 novembres 1986, 7 mars 1987 et 28 novembre 1987.*

(2) *La proposition de vente avait été rejetée par 194 voix contre 41.*

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Le comté fédéral de Saint-Boniface compte deux associations du parti progressiste-conservateur depuis le 30 novembre. Tout ça en prévision des changements des frontières électorales.

Voilà comment se présente la situation. Si des élections fédérales sont déclenchées au plus tard le 14 juillet 1988, les frontières électorales de la dernière élection (*septembre 84*) seront en vigueur. Mais si elles sont déclenchées après cette date, les frontières révisées auront force de loi. (*Le comité fédéral va perdre une partie de Saint-Vital.*)

Les militants conservateurs, pour parer à toute éventualité, ont donc décidé de fonder immédiatement l'association qui va prendre en main les affaires du parti dès le 15 juillet 1988.

«C'est une précaution. Indépendamment des décisions qui seront prises, on sera prêt. S'il n'y a pas d'élections dans les prochains mois, la tendance sera de déplacer les activités de l'ancienne association vers la nouvelle», précise le député de Saint-Boniface, Léo Duguay.

Dans l'ensemble, le Manitoba est peu affecté par ces réorganisations d'associations politiques, puisqu'aucun nouveau siège n'a été attribué à la province, qui compte 14 sièges. Pour Saint-Boniface en particulier, l'exécutif des deux associations progressistes-conservateurs restera essentiellement le même.

Grant Holmes a été réélu président de l'association. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée annuelle doublée d'une assemblée spéciale pour fonder la nouvelle association.

B.B.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Caisse vise 100 000$ de bénéfices pour 87-88

La caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes a dégagé un bénéfice net de 67 000$ pour l'exercice financier 1986-87, qui s'est achevé le 30 septembre dernier.

Le chiffre a été annoncé aux 96 sociétaires présents lors de l'assemblée annuelle du 26 novembre. L'actif est passé de 10,8 millions de dollars en 1986 à 12,34 millions cette année (*+14%*).

Ces résultats sont en particulier dus au fait que, contrairement à l'année dernière, le montant des dépôts en 1987 (*11,4 millions de dollars*) a été supérieur à celui des emprunts (*10,5 millions de dollars*). Le nombre d'emprunts a d'ailleurs diminué par rapport à l'année précédente (*967 contre 1 000*).

Les 67 000$ de bénéfices nets ont été affectés à la réserve, dont le montant s'élève maintenant à 340 000$, ce qui représente 2,74% de l'actif (*les experts recommandent 5%*).

Au cours de l'assemblée annuelle, le président du conseil d'administration de la caisse, Louis Bernardin, a rappelé que l'objectif prioritaire demeurait l'augmentation des liquidités. Cela passe notamment par une meilleure contribution financière des 2 624 membres de la caisse populaire (*2 552 l'année dernière*).

Le gérant de la Caisse populaire de Sainte-Anne, Richard Maynard. La Caisse possède deux succursales, à Richer et South Junction.

En clair, il serait souhaitable que les sociétaires fassent plus de dépôts. Un plan d'action pour y arriver sera présenté au printemps au cours d'une assemblée générale spéciale. En attendant, les employés de la caisse s'efforcent de convaincre les clients emprunteurs qu'ils peuvent aussi avoir intérêt à déposer de l'argent.

Toujours dans le but d'augmenter ses liquidités, la caisse populaire de Sainte-Anne s'efforce de réduire le montant des emprunts. «Nous sommes plus sélectifs sur nos prêts, explique le gérant, Richard Maynard. Depuis environ six mois, nous exigeons pour tout emprunt un dépôt représentant au minimum 10% de la somme empruntée» (*avec un plafond de 2 000$*).

L'exercice financier 1987-88, commencé il y a deux mois, semble placé sous le signe du volontarisme. «Notre objectif est de dégager un bénéfice net de 100 000$ et d'augmenter la réserve de 20 000$», précise Richard Maynard. L'un des moyens pour y parvenir consistera à réduire les dépenses d'administration.

Au cours de l'assemblée annuelle du 26 novembre, il a été décidé que, désormais, les administrateurs pourront accomplir trois mandats consécutifs (*d'une durée de trois ans chacun*), contre deux seulement jusqu'à présent. Enfin, un nouveau membre a été élu au conseil d'administration. Il s'agit de Annette Charrière, qui succède à Louis Fiola.

Laurent GIMENEZ

TV5 — Manitoba? Pas sûr

Agriculture. Le fédéral va payer près d'un milliard 400 millions en paiements de stabilisation aux agriculteurs de l'Ouest. Il s'agit là du plus gros versement effectué dans le cadre du Programme de stabilisation créé pour les céréaliculteurs de l'Ouest en 1976. Le président du groupe de lobby Keystone Agricultural Producers, Jack Penner, veut cependant près du double: 2,6 milliards pour les fermiers des Prairies. Une somme qui représentait environ la moitié du manque à gagner depuis 1985. «Nous avons encaissé une baisse de deux tiers de nos revenus bruts», assure Jack Penner.

Plus de 85% des céréaliculteurs des Prairies participent au Programme (*volontaire*) de stabilisation. Les agriculteurs qui ont fourni le montant maximal au cours des trois dernières années (*soit 2 100$*), toucheront, pour 1986-87, une somme totale de 28 455$. Une somme qui compensera en partie les effets de la faiblesse extrême des prix internationaux des céréales.

Après le paiement final de 1986-1987, le Fonds de stabilisation accusera un déficit de 1,5 milliard de dollars. C'est-à-dire que tous les paiements de 1986-1987 ont pu être effectués grâce à une disposition de la Loi permettant au Fonds d'emprunter de l'argent au gouvernement fédéral.

□

Assurances. Les dentistes et les infirmières du Manitoba devront payer plus cher pour s'assurer contre la négligence professionnelle en 1988. Les primes d'assurance obligatoire des infirmières passeront de 3,90$ à 7,50$, une augmentation de 92%. Avec cette assurance, une infirmière est protégée contre un maximum de trois poursuites, jusqu'à concurrence d'un million de $ par poursuite. Quant aux dentistes, leurs primes d'assurance passeront de 557$ par année à 623$, une augmentation de 12%. Un dentiste est protégé contre les poursuites jusqu'à concurrence d'un million. Les médecins manitobains payeront de 500$ (*médecin faisant son internat*) à 9 800$ (*spécialistes*) en 1988.

□

Consommation. Les Canadiens sont optimistes pour l'avenir de l'économie nationale, malgré le krach boursier du 19 octobre. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par Decima Research auprès de 1 200 Canadiens, une semaine après la crise financière. Ainsi, 71% des sondés ont affirmé qu'il n'était pas question pour eux de modifier leurs projets de dépenses (*contre 26%*).

□

Élections. L'accord de libre-échange canado-américain entrera en vigueur le 1er janvier 1989 et selon les toutes dernières indications, le Premier ministre du Canada n'a pas l'intention d'aller aux urnes avant cette date. La plupart des opposants à l'entente, qui devrait être signée au plus tard le 2 janvier 1988 par les deux parties, ont exigé que des élections fédérales aient lieu avant que l'accord ne soit appliqué.

□

Maladies. Entre 1985 et 1986, le nombre de cas de la maladie vénérienne la plus commune (*chlamydia*) a sextuplé chez les Canadiens et Canadiennes de 15 à 19 ans. Selon les experts, si 500 000 cas sont diagnostiqués chaque année, un nombre similaire n'est pas détecté. Le problème n'étant pas le traitement (*les antibiotiques font l'affaire*), mais le dépistage. La hausse importante enregistrée chez les jeunes s'explique par le fait qu'ils ne prennent pas certaines précautions élémentaires.

□

Multiculturalisme. Contrairement aux souhaits des groupes multiculturels, le gouvernement fédéral ne propose pas la création d'un ministère au Multiculturalisme dans le projet de loi que le Secrétaire d'État, duquel relève le dossier, vient de déposer en Chambre. David Crombie a souligné que son projet de loi avait une portée symbolique en reconnaissant le multiculturalisme dans la loi. Le projet de loi veut assurer que tous les Canadiens aient des chances égales d'accès aux emplois de la fonction publique fédérale.

□

Pluies acides. C'est en janvier 1988 qu'on saura si les États-Unis sont sérieux lorsqu'ils se disent intéressés à diminuer leurs émissions de polluants qui causent la pluie acide. Au printemps dernier, le président Ronald Reagan avait promis de négocier, avec le Canada, une entente visant la diminution des pluies acides. Le Canada s'est déjà engagé à diminuer de 50% ses émissions de polluants d'ici 1994. Le Canada souhaiterait que son voisin du sud en fasse autant.

Télévision. Si Cablecasting tient sa promesse faite aux audiences du CRTC au mois de septembre, les abonnés winnipégois à la télévision par câble à l'est de la rivière Rouge auront bientôt accès à 54 postes. Le CRTC, l'organisme qui règlemente les ondes canadiennes, a approuvé cette semaine la prise de contrôle du Greater Winnipeg (*le câblodistributeur à l'est de la Rouge*) par Cablecasting (Manitoba) Limited. En rendant sa décision, le CRTC a indiqué que cet achat ne doit pas faire augmenter le coût de l'abonnement. Les dettes de Cablecasting ne doivent pas non plus mettre en péril le projet d'expansion prévu.

□

Télévision. Le paysage télévisuel va considérablement changer à partir du 1er septembre 1988, suite à une série de décisions quasi-historiques prises par le CRTC pour offrir aux Canadiens plus de choix. (*Une décision qui tombe à la veille de la signature d'un accord de libre-échange canado-américain*). Outre la décision d'inclure The Sports Network et MuchMusic dans la programmation de base des câblodistributeurs et de permettre à la CBC de développer une chaîne axée exclusivement sur les nouvelles disponibles 24 heures sur 24, le CRTC a autorisé la création de TV5.

TV5 est une initiative d'un consortium de télévisions francophones canadiennes, européennes et africaines. La programmation sera constituée d'un cocktail d'émissions en provenance des différents pays. TV5 sera distribuée par satellite et le faisceau pourra être, précise le CRTC, «mis à la disposition des entreprises de télédistribution des quatre provinces de l'Atlantique, au Québec, en Ontario et dans la partie la plus populeuse du Manitoba». Le mot-clé est «mis à la disposition». Rien n'est donc garanti au Manitoba pour la réception de TV5.

□

Unilinguisme. Les versions anglaises et françaises des lois manitobaines ayant le même poids, le gouvernement provincial risque de s'être créé un problème en embauchant au poste de conseiller législatif une quasi-unilingue. Pourtant, à compter du 1er janvier 88, Shirley Strutt, au passé néo-démocratique et saskatchewanien, aura la responsabilité de conseillcr gouvernements et députés sur les lois, de superviser la rédaction de lois en fonction des volontés politiques et leur traduction en français.

Un poste où il est «absolument essentiel» d'être fonctionnel dans les deux langues, estime Me Guy Jourdain, directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc. Et comme la nouvelle conseillère législative remplace une personne bilingue, il ajoute qu'on vient de faire «un pas en arrière», puisque Shirley Strutt sera incapable de porter un jugement de valeur sur la version française des lois, et donc ainsi «se privera de la moitié de la loi». Visiblement, le procureur général Vic Schroeder, qui a déclaré ne pas avoir pensé aux problèmes potentiels engendrés par la nomination d'une unilingue n'a pas la même conception du bilinguisme.

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ



«Ce qu'on veut, c'est amener du monde sur le boulevard», explique Georges Bohémier, président de Mainland Commerce, la compagnie responsable de trouver des locataires pour les trois nouvelles unités en voie de construction au deux bouts du restaurant La Promenade, angle Taché et Provencher.

Le projet, qui mettra à la disposition des commerçants voulant s'établir sur le boulevard Provencher, 3 200 pieds carrés d'espace commercial, coûtera quelque 200 000$. Un premier locataire, Sooter Photo, aménagera l'un des nouveaux locaux d'ici le 1er février 1988. Le développement est la propriété de Patras Enterprises Ltd., propriétaire du restaurant La Promenade, construit en 1985.

MÉDIAS-tics
La revue de presse branchée

Dramatique

▶ Impossible de s'en excuser: le titre d'un article doit être accrocheur, surtout s'il se trouve en première page. Et s'il barre la une d'un journal vendu surtout en kiosque, il doit être gros. Par la force des choses, pour attirer l'oeil.

Mais de là à ce que le titre soit raccoleur ou carrément provocateur, il y a un pas que seuls des journalistes indignes de ce nom sont prêts à franchir allègrement.

Évidemment, il est difficile de jeter le premier mauvais titre au visage, car personne n'est à l'abri d'une erreur malencontreuse. Malheureusement, il n'est pas sûr que la personne qui a pondu le titre: *ANGLOPHONE GO HOME à la une du Winnipeg Sun mardi 1er décembre puisse plaider les circonstances atténuantes.*

L'appel aguicheur et outrancier renvoyait à un article concernant la nomination d'une ex-néo saskatchewanienne au poste de conseiller législatif. Un poste, faut-il le préciser, qui exige un bilinguisme fonctionnel, comme l'a si bien expliqué au Sun Me Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc.

En substance, Guy Jourdain, maintenant bien connu des lectrices et lecteurs de La Liberté, a tenu le raisonnement suivant: le conseiller législatif est la personne qui supervise la rédaction des lois en anglais et leur traduction en français et qui joue un rôle de conseiller pour tous les députés. Or en étant incapable de le faire pour la version française, le conseiller législatif «se prive de la moitié de la loi».

La nomination d'une personne quasi-unilingue, à la suite d'un conseiller législatif bilingue, est clairement un pas en arrière.

Le plus ignoble dans l'affaire étant que le procureur général lui-même, le bienheureux Vic Schroeder, ne prévoyait pas que la nomination d'une unilingue à ce poste pouvait créer des problèmes potentiels.

Tout ces faits accablants ne justifient cependant en aucun cas le saut créatif que les journalistes du Sun se sont permis: «*ANGLOPHONE GO HOME*». Il y a une marge entre constater les lacunes de la nouvelle conseillère législative et lui intimer le retour au bercail.

Toutefois, le sous-titre: *French rights defender accuses NDP of patronage hiring* est impardonnable, puisque, nous a précisé Guy Jourdain, «Je n'ai jamais parlé de ça». Par contre, le reporter du Sun citait le conservateur Gerry Mercier: «son passé politique a pu être un facteur décisif pour l'obtention de son poste».

Le sous-titre n'est donc pas malhonnête à condition que l'on accepte que le député de Saint-Norbert est un défenseur invétéré de la francophonie manitobaine. Ce qui, malgré son nom et le respect qu'on lui doit, paraît quand même légèrement exagéré.

Néanmoins, toutes ces sévères critiques pour condamner la tendance à la surdramatisation des titres ne doivent quand même pas obscurcir le fait que l'article de Donald Benham ne contenait pas la moindre trace anti-franco.

En soi d'ailleurs, le triste «*ANGLOPHONE GO HOME*» non plus. Mais les effets pervers du titre restent: combien de personnes auront encore vu de sinistres manoeuvres de quelques French activists, alors que le fond de l'article exigeait un titre du genre: la province ne respecte pas la constitution.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de souligner que le Free Press du même jour ne contenait aucune information sur le sujet. Et des fois, quand un journaliste est sûr de son scoop, tout se passe comme si la sur-dramatisation devenait une nécessité, comme s'il fallait mousser à tout prix sa primeur. ■

Bernard BOCQUEL

VITE LU, VITE SU

Festival du Voyageur — C'est le 11 décembre qu'aura lieu la soirée d'inscription pour le concours des barbus du Festival du Voyageur. On pourra s'inscrire chez les barbiers commanditaires ou à la Brasserie Molson à partir de 19h.

Les voyageurs qui désirent s'inscrire dans la catégorie Barbe Festival (*rasée*), devront se rendre le 11 décembre entre 19h et 22h à la Brasserie Molson, 721 rue Furby.

Les autres catégories sont: la barbe du voyageur (*grosse, longue et poilue*), la barbe taillée (*entretenue*), et la moustache Molson (*moustache seulement*).

Les prix seront remis le 18 février, durant la semaine d'activités de la 19e saison du Festival du Voyageur (*du 12 au 21 février*).

ELIE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER SAINT-LAURENT MARQUETTE

La maison remplace la roulotte

Le symbole de la fidélité aux racines

«Combien de banques à charte ont ouvert de nouveaux locaux dans des petits centres dernièrement?» La question est rhétorique et pour Aurèle Rémillard, le gérant de la Caisse d'Elie, elle ne mérite pas de réponse.

De fait, l'ouverture de nouveaux locaux la semaine dernière pour desservir mieux les quelque 200 membres du comptoir de Marquette est plutôt contraire à la tendance actuelle.

Le comptoir se trouve à l'endroit où avait été placée la maison roulotte. Les bureaux d'Edna McRae, ouverts trois jours par semaine (*mardi, vendredi, samedi*) s'étendent sur 750 pieds carrés. (*Coût total: 40 000$*).

Marquette s'est joint à la Caisse d'Elie voilà six ans. L'actif du comptoir pèse environ deux millions. Les membres font plus de dépôts qu'ils empruntent.

Commentaire d'Aurèle Rémillard: «Seule, Marquette ne pourrait pas survivre, car il y a trop de dépôts par rapport aux prêts. Mais du fait que l'institution fait partie d'un plus grand ensemble, le problème ne se pose pas».



Juste avant que le ruban ne soit coupé. On reconnait, de gauche à droite: Henri Alarie, le président de la Caisse d'Elie; son gérant, Aurèle Rémillard; et Reg Tully, qui, avec Thomas Robertson, est l'un des fondateurs de la Poplar Heights Credit Union. Poplar Heights avait fusionné avec Stonewall Credit Union, qui a fermé ses portes à Marquette.

«Les nouveaux locaux, qui sont maintenant informatisés, symbolisent la force de l'esprit coopératif à Marquette. Lorsque la Credit Union de Stonewall a fermé ses portes il y a six ans, les gens n'ont pas dit: il n'y a pas d'option. Ils sont venus nous voir et maintenant, tout est à la hauteur».

Conclusion du gérant: «Le mouvement des caisses n'oublie pas ses racines. Les petites communautés, on les dessert encore, même si la vie a changé».

Notons que la Caisse d'Elie, avec sa succursale de Saint-François-Xavier et ses comptoirs de Saint-Laurent et Marquette, devrait enregistrer une augmentation de 20 à 25% de son actif en 1987.

Fin 86, l'actif se situait à 14 300 000$. Une partie de cette forte hausse tient au fait que le comptoir de Saint-Laurent représentant 600 000$ d'actif, s'est joint cette année à la Caisse.

Bernard BOCQUEL

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les emprunts décollent, les affaires roulent

Marquée par une augmentation de l'actif de 16% par rapport à l'année dernière, et par une hausse notable du nombre des emprunts, l'année 1987 est une bonne cuvée pour la caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste.

L'actif au 30 septembre dernier (*fin de l'exercice financier 1986-87*) était de 7,62 millions de dollars, soit une augmentation d'un peu plus de un million de dollars par rapport à l'exercice précédent (*+16%*).

25 000$ de bénéfices nets ont été enregistrés (*6 900$ en 1986*). Ils sont allés grossir la réserve, dont le montant est à présent de 98 607$, soit 1,3% de l'actif (*les experts recommandent 5%*).

Outre ces 25 000$ de bénéfices nets, il faut signaler les 26 608 autres dollars de revenus qui sont allés rejoindre la provision d'impôts et la provision en cas de prêts.

Tous ces bons chiffres s'expliquent en partie par l'augmentation des emprunts qui s'est amorcée en 1987. «Traditionnellement, l'un de nos principaux problèmes est le manque de circulation de nos liquidités. Comme on a plus de dépôts que d'emprunts, on ne peut pas maximaliser notre argent», explique Paul Gilmore, le gérant de la caisse.

Supérieur

Il poursuit: «Cette année, non seulement nous nos nouveaux membres nous ont apporté un peu plus d'argent et ont utilisé davantage nos services, mais surtout, nous avons enregistré une augmentation des emprunts de 1,3 millions de dollars.»

En effet, le montant des emprunts est passé de 4,13 millions de dollars en 1986 à 5,42 millions en 87. La somme des dépôts a également augmenté, mais dans une moindre mesure, passant de 6,46 millions à 7,48 millions de dollars.

Selon Paul Gilmore, le nouvel exercice financier a plutôt bien commencé. «Les tendances indiquent que l'on pourra probablement faire mieux l'année prochaine, et dégager un bénéfice supérieur.»

L'assemblée annuelle de la caisse s'est déroulée le 30 novembre en présence de 63 sociétaires, sur un total de 809 (*on comptait 843 membres l'année dernière*). Deux membres sortants du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat de trois ans. Il s'agit de Gilles Marion et de Claude Goulet.

Laurent GIMENEZ

le Culturel

Les trois coups de Noël au Cercle!



photo Hubert Pantel

En attendant Saint-Nicholas

Si vous avez un enfant d'âge prématernelle et élémentaire, il y a de fortes chances qu'elle ou il passe un moment en décembre avec Frisson, Flocon et Fricon.

Ce deuxième spectacle de la saison pour jeunes du Cercle Molière jouera devant des publics étudiants du 2 au 17 décembre. *Le Noël de Frisson, Flocon et Fricon* est une pièce de Claude Dorge, Janine Tougas et Irène Mahé.

Ci-haut: Roger Rey, Elaine Tougas et Janique Hébert inventent des histoires épeurantes pour faire passer le temps en attendant l'arrivée du Père Noël.



Daniel TOUGAS

Sommaire

La Tougâterie: *Saviez-vous que c'est le jubilé* (50e anniversaire) *des* **Smarties** *cette année? Personnellement, je n'étais pas du tout au courant?* (Pourtant, c'est le genre de choses que je suis de près...)

La Liberté *l'a appris récemment sous forme d'un gros bocal de ces petits vlimeux en huit couleurs déposés par* **Rowntree Mackintosh Canada** *sur le bureau du rédacteur en chef.*

Pour célébrer le jubilé, la compagnie a ajouté une autre couleur à ses rangs: le bleu. On dit que la réaction du public a été fort bonne.

La lettre d'un jeune homme (l'une d'une trentaine citée dans le communiqué de presse) *est assez pour nous convaincre: «Je viens pour la première fois aujourd'hui de voir un Smarties bleu. Non seulement vous m'en voyez ravi mais je suis sûr que plusieurs personnes qui sont allées au secondaire en même temps que moi partagent mes sentiments».*

(Je crois être allé au secondaire avec ce même type et si je repense à notre classe de graduation, je dirais qu'il exagère un peu).

Une classe de troisième année a décidé, entre deux bouchés de **Coffee Crisp**, *de rendre hommage aussi aux Smarties: «Nous venons tout juste de découvrir vos* **Smarties bleus**. *Ils sont fantastiques, délicieux, superbes, succulents, merveilleux et de couleur éclatante».* (Ça sent la traduction).

Quelque faits divers en terminant: la compagnie produit 17 millions de Smarties chaque jour ouvrable. «Ça fait 3,9 milliards de **Smarties** *par an, assez pour faire, de bout en bout, presqu'une fois et demie le tour du monde,» conclut le communiqué.*

Je suis «impressé»!



L'artiste Mary McGuire prend le point de vue du passant pour ouvrir une fenêtre sur la ville de Winnipeg dans l'exposition «Trafic» au Centre culturel franco-manitobain.

«Je désire exprimer quelque chose de personnel par ma peinture, explique la peintre. Lorsque je me sens perdue, je me promène dans la rue, j'observe les gens et songe à quel point notre vie n'est, au bout du compte, qu'un concours de circonstances.»

«Regarder les personnes âgées, par exemple, soulève en moi plein de questions et de doutes: où serai-je à ma retraite? De quoi aurai-je l'air?...»

Le coup d'oeil errant de Mary McGuire captera l'attention de tous ceux, comme le personnage ci-haut, qui ont traversé le pont Provencher l'hiver en revenant du centre-ville. Ces huiles dont plusieurs sont de grandeur nature, sont en montre jusqu'au 3 janvier.



Tchipayuk: un second tirage

Vous avez peut-être eu du mal à vous procurer un exemplaire du roman *Tchipayuk ou le chemin du loup* de Ronald Lavallée. Aux dernières nouvelles, il n'en restaut plus à Saint-Boniface.

Tout le premier tirage du roman (*20 000 exemplaires*) est «sorti d'entrepôt», souligne l'auteur natif de **La Salle**. Un sondage dans les librairies parisiennes, fait il y a environ deux semaines, indiquait que 16 000 exemplaires avait été vendus.

Plus récemment, l'agent montréalais de l'éditeur **Albin Michel** affirmait qu'à peu près tout le premier tirage était épuisé.

Un deuxième tirage de 3 000 exemplaires a été effectué en France. À Montréal, où le roman se vend bien mais où il a été lancé plus tard, on n'a pas encore décidé d'un second tirage.

Vu la demande à Saint-Boniface, particulièrement en ce temps de Noël, il est possible qu'on en importe directement de France, souligne **Ronald Lavallée.**

◆



Signe des temps

Il est vaniteux. Parfois détestable. Mais il a du talent. En masse.

Sign o' the Times, le troisième long métrage de Prince, c'est un film qui risque de surprendre tout ceux qui peuvent mettre de côté leurs préjugés sur ce chanteur méprisé assez longtemps.

La musique est un funk hyper-énergique et ingénieux et les prises de vue sont originales dans ce film-concert tourné en Hollande et en Belgique, réalisé et écrit par Prince lui-même. C'est le film rock le plus emballant depuis Stop Making Sense des Talking Heads en 85. Et comme Stop Making Sense, c'est un montage qui est pensé de bout en bout.

Tout le groupe de Prince exsude de sensualité, notamment Sheila E. à la batterie (*on dirait «Animal» des Muppets dans le corps de Tina Turner*). Il y a aussi un fond positif qui se communique bien: érotique, humain et heureux.

Prince, de son côté, est ambivalent comme toujours: d'une part, il est impudemment sexiste dans des chansons comme «Hot Thing», et d'un autre côté il est le modèle de la sexualité des années 80 quand il chante «If I Was Your Girlfriend» (*qui parle des nouveaux rôles dans les couples modernes*) et «I Would Never Take The Place of Your Man» (*qui traite de la fidélité à long terme*).

Si on le compare à 95% des musiciens rock de nos jours, Prince prend des risques, il innove, il prend le temps de construire ce qu'il présente.

La seule erreur du spectacle, à mon avis, était celle d'inviter Sheena Easton pour nous interpréter son numéro boudeur. Sheena Easton dans ce contexte, cloche par son aspect «pain blanc» dans un monde passablement plus évolué.

«Forget» un meilleur avenir. **L'offre de No Frills Theatricks est alléchante: «Contrairement au libre-échange, lit-on dans le communiqué de presse, ce spectacle ne vous coûtera absolument RIEN!!»**

Le spectacle en question est une revue satirique sur le problème du chômage qui donnera le **No Frills** au **West End Cultural Centre** (*586, avenue Ellice*) le vendredi 4 décembre à 20h.

En plus de présenter ce spectacle intitulé **«Forget Me Not»** (*prononcez «Forget» à la française comme le nom de l'expert, en assurance-chômage*), **No Frills Theatricks** partagera la scène avec la chansonnière **Arlene Mantle** de Toronto et quatre musiciennes et musiciens locaux.

Gâtez-vous

Cette fin de semaine, l'**Orchestre symphonique** passe de **Mendelssohn** à **Beethoven**. Vendredi, la violoniste montréalaise **Angèle Dubeau** interprètera Mendelssohn lors du **Musically Speaking** le 4 décembre à 20h.

Samedi et dimanche 5 et 6 décembre, l'atmosphère se fera plus solennel avec la **Missa Solemnis** de **Beethoven**. Une chorale de 250 voix se joint à l'**Orchestre** pour ce spectacle d'envergure.

◆

La **Galerie d'art** de Winnipeg et **Paramount Pictures** célèbrent ensemble leurs 75e anniversaire avec le film **The Lady Eve** (*1941*) samedi 5 décembre et **The Glass Key** (*1942*) dimanche 6 décembre à 20h les deux soirs.



C'est Jean-Marc Ousset, qu'on entendait aux bulletins de nouvelles et de sports, qui remplace Marcel Gauthier à l'émission du matin à CKSB, Radio-Réveil.

(Voir page 14).



Les cochons au conseil d'administration

On a rarement le plaisir aujourd'hui de recevoir des lettres d'amis, d'oncles et tantes de la campagne pleines d'anecdotes tirées de la vie quotidienne. Des petites missives pour nous dire que le chien du voisin qui avait 12 ans est mort ou encore qu'une des nièces s'est rendue en finale du concours de danse à claquettes.

C'est ce genre de plaisir simple qu'on retrouve ingénieusement mis en scène dans *Letter From Wingfield Farm* au théâtre Warehouse. Ce qui ajoute au charme, c'est que les 16 personnages de la pièce sont joués par une seule personne.

Cette comédie, écrite par l'Ontarien Dan Needles pendant qu'il était rédacteur en chef d'un journal de campagne, raconte l'histoire d'un grand financier torontois, Walt Wingfield, qui décide de s'acheter une ferme pour ralentir le pas et pour cultiver la terre à l'ancienne: avec charrue et chevaux. Après avoir rencontré le rédacteur du journal de ce village mythique de Larkspur, Ontario, il décide d'écrire une chronique hebdomadaire décrivant ses péripéties à la ferme.

Le comédien Rod Beattie (*ci-haut*) passe allègrement d'un personnage à un autre en changeant d'accent et de manières. Du voisin Freddy, un homme à tout faire au débit (*un peu caricaturalement*) Porkey Piguesque jusqu'au chien Spike, le jeu est un vrai tour de force par sa simplicité et son attention aux détails.

Le texte de Dan Needles est loin d'être flatteur à l'endroit des compagnards qui entourent Walt Wingfield, mais le fond reste sympathique. Walt Wingfield mérite d'être connu: le genre d'homme qui, plutôt que d'envoyer ses cochons à l'abattoir, décide de les nommer au «conseil d'administration» de sa ferme, histoire de les rendre indispensables. C'est un spectacle à voir.

(Au MTC Warehouse jusqu'au 12 décembre).



Photos: Nick Procaylo et Daniel Tougas

La peur prend un autre sens lorsqu'on la superpose sur une bande sonore d'espoir et de vie d'Edith Piaf. Murray Darroch et D-Anne Kuby (en médaillon) font ressortir ce contraste dans «roz» de Tedd Robinson, l'une de quatre nouvelles oeuvres des Contemporary Dancers au théâtre Gas Station jusqu'au 5 décembre.

Dansons à tensions

Ça coupe le souffle, ça frustre, ça émeut, ça fait rire. Le premier spectacle de la saison des Contemporary Dancers, *4 New Works*, a du chien. Assez pour que les spectatrices et spectateurs en ressortent haletants d'émotion.

C'est de la danse, certes, mais sans limites. Du slapstick au film noir.

La première pièce, une danse chorégraphiée par **Murray Darroch** au nom marathonien de **Emotional Vaudeville #3: «...I'm so lost» Part II: Motels**, lance la soirée dans l'hyperactivité. Il y a dix grands lits sur la scène sur lesquels les danseurs tournent et retournent et se croisent comme un cauchemar à la **Keystone Cops**. C'est un mélange fort d'humour et de sensualité, relevé par un montage vidéo projeté derrière qui, contrairement à la plupart des fonds de films, ajoute à la pièce.

La seconde pièce, du Montréalais **Daniel Léveillé, Grand Dieu! Pourquoi suis-je moi?**, comprend peu de mouvement mais crée une tension émotionnelle qui s'intensifie progressivement pendant une vingtaine de minutes. L'oeuvre finit par réduire les spectateurs attentifs en spasmes.

C'est le genre de pièce où on doit se retenir en la regardant de peur qu'on va s'oublier et qu'un bruit nerveux va s'échapper de sa bouche.

La troisième pièce, un retour à la danse plus traditionnelle (*toujours dans un contexte de nouvelle danse, évidemment*) est un duo de **Ruth Cansfield, Touch and Go.**

La danse porte bien son nom: une danseuse et un danseur (*D-Anne Kuby et Algernon Williams*) se touchent et s'éloignent; c'est acrobatique et fragile en même temps. Il y a une tendresse qui émane quand l'homme est porté par la femme.

La dernière pièce est une oeuvre à hauts contrastes de **Tedd Robinson** (*le directeur artistique de la troupe*) intitulée **«roz»**. C'est une danse dure qui fait ressortir la violence et la peur de la vie dans la rue. Tout cela, sur une musique d'espoir et de joie d'**Edith Piaf**. Le contraste fait rire au début et à la longue, il amplifie la terreur des cris et des gestes précaires des danseurs.



Le Cercle Molière célèbre Noël dans la joie et la jeunesse avec *Les trois coups de minuit* à la salle Pauline-Boutal du 11 au 19 décembre.

Danyelle Boily (*ci-haut*) interprète le rôle d'Alice la servante de la taverne dans ce spectacle qui se passe en Angleterre, un peu avant Noël, en 1499. Un entretien avec Danyelle Boily la semaine prochaine.

À qui la voix?

Les choses bougent à Radio-Canada dernièrement. Les visages et voix changent et s'échangent.

Suite au départ de l'animateur de **Radio-Réveil, Marcel Gauthier** pour l'Allemagne de l'Ouest, c'est la voix déjà familière de **Jean-Marc Ousset** qui, dorénavant, nous partira du bon pied.

On entendait **Jean-Marc Ousset** auparavant aux bulletins de nouvelles et de sports. En attendant de combler le poste aux informations et aux sports, la radio de **Radio-Canada** s'est assurée les services de deux annonceurs de relève: **Susanne Jeanson** et **Denis Bouffard.**

Par ailleurs à la télévision, on sait maintenant que c'est nul autre que l'annonceur de **Chute libre** (*à la radio le samedi*), **Jean Fontaine**, qui remplacera **Pierre Guérin** à la série télévisée **L'autoroute électronique.**

L'animateur de **Chute libre** animera encore cette émission jeune et «flyée» quelques fois encore. On vous fera part de qui lui succèdera dans les prochaines semaines.

Pierre Guérin, de son côté, a opté pour l'arrière-scène: il réalise maintenant l'émission de **Mitch Podolak, Simply Folk**, au réseau FM de CBC.

Humour

Ce soir à la télé communautaire

Avec le projet de la Radio communautaire qui est dans le vent, certains ont cru qu'il était temps que les Franco-Manitobains se dotent de leur propre station de télévision.

C'est ainsi qu'est né, juste à temps pour Noël, le projet de la télévision communautaire du Manitoba (*la TCM*). On pourra capter la télévision communautaire dans la plupart des régions manitobaines. Elle sera aussi disponible au câble à Ponteix et Willowbunch en Saskatchewan.

Voici un aperçu de la programmation.

19h00 — Moi et l'autre

La célèbre émission québécoise, **Moi et l'autre**, nous revient en mini-série en version manitobaine!

L'intrigue tourne autour de la Société franco-manitobaine (*Moi*) qui, pendant 17 ans, tente de se dissocier de La Liberté (*L'autre*).

Vers la fin du septième épisode de la série, la SFM finit par obtenir sa séparation. Mais, à cause d'une erreur dans les formulaires d'avocats, elle en ressort propriétaire de CKSB. Lucille Blanchette interprète le rôle de Lucille. René Piché et René Fontaine se partagent le rôle du directeur général, René.

19h30 — Shows somme toute

Le CJP nous lit son rapport annuel. (R)

19h55 — Les prévisions de l'assimilation

Finalement un bulletin de météo qui répond aux besoins de la communauté en tant que collectivité.

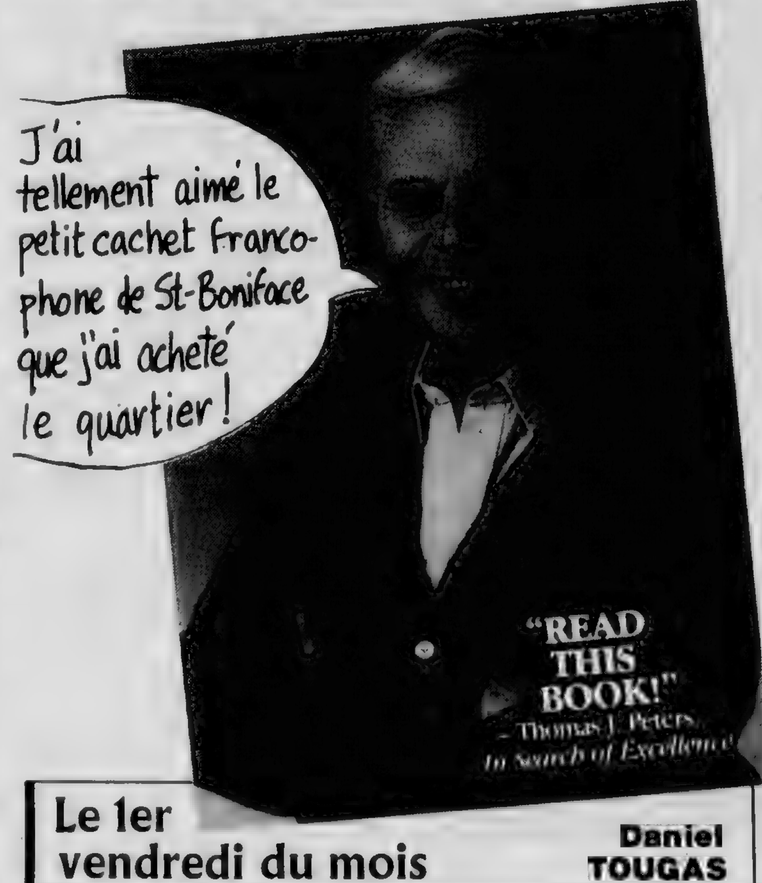
Notre animateur Guy Lauzé d'Environ Canada: «L'assimilation a été relativement stable dans la plupart des régions du Manitoba aujourd'hui».

Kilocosbies

«La pression pour que les jeunes parlent français à la maison est nettement à la baisse à 99,9 Kiloparentales. La pression assimilatrice de la télévision est à la hausse à 101,2 Kilocosbies».

«La menace de l'anglicisation se dégagera un peu dans les prochaines semaines à cause d'un vent chaud et francophile qui vient du nouveau climat politique en Ontario».

«En détail maintenant pour le sud du Manitoba: il y aura une forte probabilité d'assimilation ce soir et demain matin. Des éclaircies suivront en après-midi et l'atmosphère devrait se franciser en soirée à temps pour le souper communautaire du Parc Windsor à 20h30».



Le 1er vendredi du mois — **Daniel TOUGAS**

«Le minimum de francophones qui s'assimileront demain est 15, le maximum 34.»

20h00 — Cinéma

***** The Night Belongs To Bicolobe (1985)**

Le célèbre détective Bicolobe (*«Bic» pour les intimes*) se promène en bicyclette dans les rues de Saint-Boniface. Il remarque un mystérieux personnage qui est train de dessiner une moustache sur la photo d'un candidat à l'élection partielle provinciale.

C'est Cayouche. Bicolobe s'avance vers lui en rajustant son chapeau en pointe noire. Le jeune détective finira pas faire appel aux multiples talents du cheval Cayouche. Ensemble, les deux démantèleront le circuit de contrebande de bénévoles entre Saint-Boniface et Saint-Vital. (R)

22h00 — Ce soir au Centre culturel franco-manitobain

Cette émission est annulé à cause de compressions budgétaires. À sa place, nous vous présentons un documentaire produit par la Fédération des comités de parents intitulé «Nos commissions scolaires: homogènes, écrémées ou 2%?»

23h30 — Concertation en ré mineur

La SFM nous rend un bilan hebdomadaire de lobbying et de concertation en régions sur un fond de musique de Mozart.

24h00 — Ciné-minuit

***** Night of the Living Francophones (1983)**

Film (*plus ou moins*) fictif sur la crise des services en français au Manitoba. (*130 min.*)



De Biais revient la semaine prochaine

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Mieux vaut payer les égouts d'un coup

Le nouveau système d'écoulement des eaux à Notre-Dame-de-Lourdes, dont les travaux ont commencé au début du mois de novembre, pourrait être en mesure de fonctionner dès l'automne prochain, espère Bruno Delaquis, le maire du village.

La première étape des travaux consiste à installer dans toutes les rues du village le réseau de tuyauterie auquel seront rattachés l'ensemble des résidants. «Presque la moitié du travail a déjà été effectuée, précise Bruno Delaquis. Tout le sud du village est équipé, et l'on vient de s'attaquer à la partie nord».

Au printemps pourrait commencer le creusement du réservoir où iront se jeter toutes les eaux d'écoulement du village.



Bruno Delaquis, maire de Notre-Dame-de-Lourdes. «Le projet va faire du bien à l'économie du village. Les restaurants, les hôtels, les garages bénéficient de la présence des travailleurs.»

Ce réservoir sera situé à environ trois quarts de milles à l'ouest du village et il mesurera près de 52 acres de long. À l'heure actuelle, chaque maison possède son propre système d'évacuation des eaux.

Le coût du projet, confié à l'entreprise winnipégoise Tailleu Construction, a été évalué à 1,28 million. Le gouvernement provincial prend en charge environ 40% de cette somme, soit 510 000$. Les 770 000$ restants seront à la charge des résidants de Notre-Dame-de-Lourdes.

La somme que chaque propriétaire devra payer sera calculée en fonction de son évaluation foncière. Il y aura deux façons de payer. Soit sur vingt ans, à raison de deux dollars par pied de longueur de façade chaque année. Pour une propriété de 100 pieds, cela représente donc 4 000$ en tout.

La deuxième possibilité consistera à payer la somme en une seule fois (*avant la fin de cette année*). Une solution plus économique. Par exemple, toujours pour une propriété de 100 pieds, il en coûterait 1 633$.

Roger Fouasse, secrétaire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, ne cache pas qu'il serait préférable qu'un maximum de gens choisissent de payer d'un seul coup. «Autrement, il faudra que le village fasse un emprunt, et cela reviendra plus cher», précise-t-il.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Culture — Le juge Michel Monnin vient d'être nommé président du Conseil des Arts du Manitoba par la ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, Judy Wasylycia-Leis.

Michel Monnin, juge à la Cour du Banc de la Reine depuis avril 1984, préside le panel des États généraux de la francophonie qui a dirigé les récentes audiences publiques en région et à Winnipeg.

Il s'est également distingué dans bien d'autres activités bénévoles au service de la communauté, notamment au sein de la Société franco-manitobaine, du Festival du Voyageur, de la Fédération culturelle des Canadiens français et de la Croix-Rouge canadienne.

Fondé en 1965, le Conseil des Arts du Manitoba, composé de 15 membres, a pour mandat de promouvoir l'étude, la production et la réalisation d'oeuvres dans le domaine des arts.

Hockey

Le Coffey est tiré, il faut le boire



André BRIN

C'était une transaction qu'on voyait venir depuis longtemps. Et avec toutes les négociations qui ont eu lieu, il n'est pas surprenant que le grand gagnant de la transaction Coffey reste à déterminer.

L'arrivée de Paul «Le mécontent» Coffey à Pittsburgh a indiqué que deux formations changeaient de philosophie. Les Penguins cédaient aux Oilers leurs deux meilleurs jeunes (*exception faite de Mario*) pour échanger un avenir lointain contre une super-vedette qui aiderait tout de suite.

Pour ce qui est des Oilers, c'était une transaction nécessaire sur deux plans. En premier lieu, il y avait ce Coffey qui boudait dans les banlieues de Toronto. Et en deuxième lieu, le réservoir de joueurs des Oilers était inexistant. Depuis quatre ans, les Oilers ont gaspillé leurs choix au repêchage et ont ainsi réussi à vieillir leur formation. Il leur fallait des jeunes.

En retour de Coffey, de l'ailier gauche Dave «L'autre» Hunter et de Wayne Van Dorp, qui ne joue aucune position particulièrement bien, les Oilers ont été royalement gâtés.

Les deux jeunes, Craig Simpson et Chris Joseph, risquent d'être l'avenir des Oilers. Simpson n'a que 21 ans et déjà il a donné des indications qu'il sera un des superbes joueurs du circuit. Pour ce qui est de Joseph, il y a beaucoup de questions auxquelles on n'a pas répondu.

En terme de potentiel, ça regarde bien. Son camp d'entraînement de cet automne n'était pas un camp typique pour un jeune de 18 ans. À la longue, Joseph pourrait être meilleur que Coffey.

Mais les Penguins ne voulaient pas patienter. Au lieu d'attendre que l'équipe qu'ils avaient mise en place s'améliore, le gérant Ed Johnston a brûlé l'étape de l'amélioration pour arriver à l'étape ultime.

Le problème c'est que si les Penguins ne gagnent pas la coupe d'ici trois ou quatre ans, ils auront râté leur coup. C'est mettre peut-être un lourd fardeau sur les épaules de M. Coffey.

Pour ces raisons, je dois donner raison aux Oilers. Les Penguins avaient accumulé d'excellents jeunes et l'avenir était très prometteur. Maintenant, l'avenir est beaucoup moins prometteur et rien n'est joué pour gagner une coupe Stanley immédiatement.

Mais Ed Johnston vient de s'assurer son poste pour les trois prochaines années.

Randy montre son âge et Gilles son intérêt

Le meilleur Jet depuis une semaine et demi: Iain Duncan. Duncan est revenu de Moncton en débordant de confiance.

De fait, sur le trio de Hawerchuk, il est tout ce que Brian Mullen n'était pas. Il est solide sur les patins. Il aime le jeu le long de la bande. Et il est prêt à faire son propre travail. Les Kings à part, c'est un des seuls signes encourageants ces jours-ci.

Avec la léthargie des Jets arrive la mauvaise nouvelle que les Jets n'ont pas une des meilleures défenses du circuit, comme tout le monde semblait penser en début de saison.

Randy Carlyle passe son temps à récupérer. C'est-à-dire à racheter ses erreurs. C'est rendu qu'il montre son âge et on peut se demander s'il peut durer un autre deux ans dans la Ligue.

Les déboires des Jets

Et qu'est-ce qui se passe avec Jim Kyte? C'est peut-être qu'on s'est fait des illusions à son sujet l'an dernier? Il n'a jamais été un défenseur robuste. D'accord, il était excellent batailleur, mais de à écraser un joueur le long de la rampe légalement? Avec sa taille imposante, les Jets profiteraient énormément de sa robustesse.

Avec les déboires des Jets, surtout en défense, remarquez les proportions légendaires que prend le Suédois Fredrik Olausson, défenseur blessé à l'épaule. Surtout qu'il y a deux mois, on parlait sérieusement de le placer à l'aile droite régulièrement. Là, il n'en est plus question.

En passant, est-ce mon imagination ou est-ce que Paul MacLean est bien meilleur patineur à l'extérieur? Et pourquoi donc Gilles Hamel continue-t-il à m'impressionner, malgré sa fiche bien maigre?

C'est vrai qu'Hamel, il donne toujours l'impression d'être intéressé!

télé-horaire

du lundi 7 décembre au dimanche 13 décembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 7 déc.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Le signe de Vénus ou L'éternel féminin. Comédie réalisée par Dino Risi. Avec Sophia Loren, Franco Valerie et Vittorio de Sica.

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsoreau. (3e de 6).

18h30 — Génies en herbe
Précieux-Sang affronte St-Jean-Baptiste.

19h00 — Rachel et Réjean
Pour arracher une jeune fille des griffes d'un gourou, Rachel devient membre d'une secte

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Les femmes se retrouvent au restaurant. Laurence fait des confidences qui troublent Évelyne Gilbert dévoile à Claire son aventure avec Véronique

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour
(Reprise)

mar. 8 déc.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
Le cauchemar aux yeux verts (The Aliens Are Coming). Drame de science-fiction réalisé par Harvey Hart. Avec Tom Mason, Melinda Fee et Max Gail.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsereau. (4e de 7).

18h30 — Vidéo club

19h00 — L'escalade

20h00 — Robert et compagnie
Jean-Marc fait le point avec Charlotte. Philippe se cherche un emploi à temps partiel Robert s'attache à une petite fille malade. Alain demande à Gabrielle de venir vivre avec lui

20h30 — Le Parc des Braves
Colette quitte le Parc des Braves pour faire une retraite de trois jours. Paul André Pouliot se réveille et sa cuite et doit tenter d'expliquer à Marie l'esclandre qu'il lui a fait subir.

22h20 — Dallas

23h20 — Cinéma
À la croisée des chemins. Drame réalisé par J.M. Poitevin. Avec Paul Guèvremont, Denise Pelletier, Rose Rey-Duzil et Denis Drouin (can 42)

merc. 9 déc.

11h00 — Démétan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsereau. (5e de 7).

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Nicolas Peyrac, Monique Aubrey et Louise Latraverse.

20h00 — Héritage
À Médiatexte, une querelle éclate au sujet de la remplaçante de Stéphanie: Edgar Rousseau tente une fois de plus de se rapprocher de Miriam et Philippe Couture pense toujours à Albertine

22h20 — Actuel
Des reportages traitant de divers aspects de la vie d'aujourd'hui

23h20 — Cinéma
Sourires d'une nuit d'été. Comédie de moeurs réalisée par Ingmar Bergman. Avec Eva Dahlbeck, Ulla Jacobsson et Harriet Andersson (suéd. 55).

jeu. 10 déc.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Les prémonitions de Sheila (The Death of Ocean View). Drame réalisé par E.W. Swackhammer. Avec Mike Connors, Martin Landau et Diane Canayo (amér. 79)

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsoreau. (6e de 7).

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Ciné-fête
Les Muppets, ça c'est du cinéma. (The Muppet Movie). Comédie avec des marionnettes réalisé par James Frawley. Avec la participation de Charles Durning, Mel Brooks et Carol Kane.

22h20 — Lance et Compte 1
(11e de 13).

23h20 — Cinéma
Anna Karenine. Drame réalisé par Alexandre Zharkhi d'après le roman de Tolstoi. Avec Tatiana Samoilova et Anastasia Vertinskaia (russe 67)

vend. 11 déc.

11h00 — L'Ile des Rescapés

14h00 — Cinéma
Un grand timide (Girl Shy). Comédie réalisée par Fred Newmeyer. Avec Harold Lloyd et Carlton Griffin. (amér. 24) (muet et sous-titré).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsoreau. (dern. de 7)

18h30 — La cour en direct

19h00 — Le défi mondial
(dern. de 6). **La ressource infinie.** La rivalité Est-Ouest avec ses arguments arbitraires, sa mauvaise foi, sa méfiance réciproque et sa compétition militaire, a été une cause profonde du sévère retard qu'accuse le monde entier dans l'extension d'une paix sociale durable.

20h00 — Lance et Compte 1
(12e de 13). La saison régulière tire à sa fin et la pression est forte sur certains joueurs qui vivent des problèmes personnels.

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
Frankstein 90. Comédie réalisée par Alain Jessua d'après l'oeuvre de Mary Shelley. Avec Jean Rochefort, Eddy Mitchell et Fiona Gélin (fr. 84)

sam. 12 déc.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — L'enfant venu d'ailleurs
11h00 — Semaine parlementaire
12h00 — D'hier à demain
Le printemps crétois. Documentaire. (dern. de 2).

12h55 — Nos espoirs 88

13h00 — Univers des sports

14h30 — Ciné-famille
L'Ile de corail (dern. de 3). Film d'aventures réalisé par Chris Thompson et Ray Alchin.

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Red Wings de Detroit affrontent les Canadiens.

21h30 — Téléjournal

22h15 — Télé-sélection
Le veinard (That Lucky Touch). Comédie réalisée par Christopher Miles Avec Roger Moore, Susannah York et Lee J. Cobb. (amér. 79)

dim. 13 déc

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église St-Yves à Laval.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. Olivier Clément, théologien orthodoxe laïc (dern. de 2) **De l'angoisse à l'émerveillement.**

12h30 — Les matinées du dimanche

12h30 — L'opéra ORFEO.
Opéra de Claudio Monteverdi.

14h05 — Le Lys cassé.
Dramatique réalisée par André Melancon.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h00 — Le Téléjournal

17h02 — Science-réalité

17h30 — Les sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h00 — Le Téléjournal

19h30 — Les beaux dimanches
Un vagabond frappe à notre porte (Tramp at the Door). Drame réalisée par Allan Kroeber d'après le roman de Gabrielle Roy (can 85)

20h50 — Les beaux dimanches
Concert: Renata Scotto.

21h50 — Nouvelles du sport

23h05 — La grande visite.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec le service des communications au 786-0249.

LA MONTAGNE

La fierté d'applaudir son équipe

En hiver, il y a deux sujets qui dominent les conversations aux pauses-cafés: le curling et le hockey. À Notre-Dame-de-Lourdes, affirme Jean Comte, c'est le hockey qui est le plus populaire.

Jean Comte est à sa troisième année comme responsable des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes. Une tâche qu'il partage avec sept autres mordus du hockey du village(1).

Pourquoi l'agriculteur s'implique-t-il dans le hockey senior? «J'aime le sport de hockey, souligne le vice-président du club de hockey. C'est bon pour le village. C'est bon pour l'aréna.»

Cet amour du hockey, il l'a depuis sa jeunesse. «Je ne suis pas un ancien joueur. Quand j'étais jeune, on n'avait pas d'aréna. C'est en écoutant les matchs à la radio que j'ai commencé à aimer le hockey».

«Le hockey, c'est important pour le village, poursuit Jean Comte. L'équipe des Hawks représente notre village. Ça nous identifie.»

«Quand on n'avait pas d'équipe, nos joueurs allaient jouer pour les équipes voisines. Maintenant qu'on a une équipe, ça veut dire que notre village peut applaudir la même équipe. Ça nous unit».

Ça force la ligue

Il n'y a pas de doute que s'occuper d'une équipe n'est pas toujours facile. En tant que responsable de l'équipe, il y a des joueurs à trouver, des horaires à établir, des frais à assumer. Des tâches qui représentent jusqu'à six heures de bénévolat par semaine.

«C'est difficile parfois, concède Jean Comte. Présentement, on a beaucoup de blessures et on a perdu une couple de parties. Des fois, le monde demande comment ça se fait que c'est comme ça?»

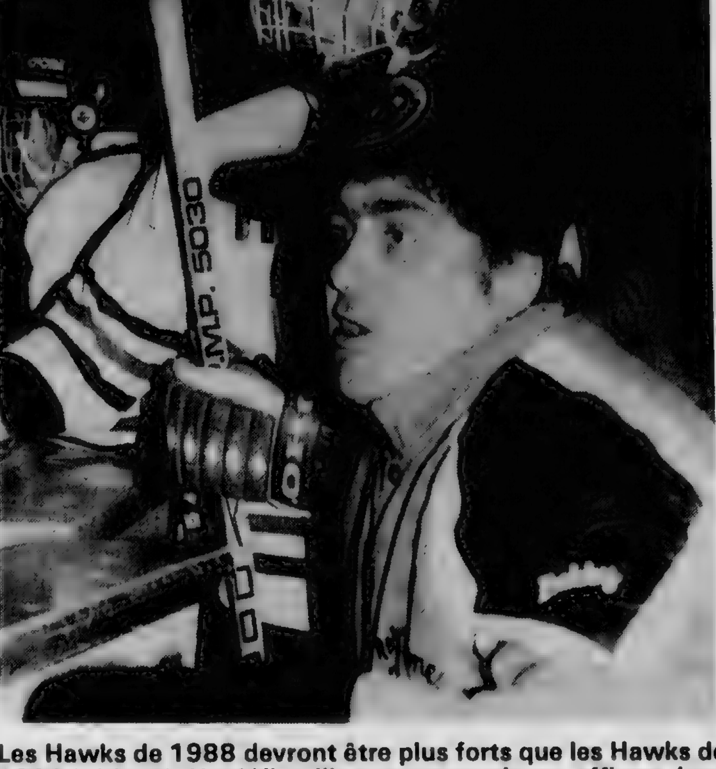
«C'est une ligue très forte cette année. Portage-la-Prairie a une équipe. Et Gladstone a embauché un professionnel de Hershey.»

Le fait qu'une équipe peut se payer des joueurs n'inquiète pas outre mesure Jean Comte. «Il y a en masse du monde qui vient aux matchs pour voir ce joueur jouer. Et ça force la ligue à les suivre, à s'améliorer.»

«On espère se rendre en séries éliminatoires, ajoute le vice-président du club. Et on a plusieurs jeunes joueurs qui poussent. Ces jeunes joueurs locaux vont certainement nous aider dans l'avenir».

L.C.

(1) *Les responsables des Hawks de Notre-Dame, ce sont: Jean Mabon (président), Jean Comte (vice-président), Louis Chabbert, René Hébert, Gérald Le Moullec, André Dacquay, Norbert Delaquis et Albert Brunel.*



Les Hawks de 1988 devront être plus forts que les Hawks de 1986 (*ci-haut*). Un défi qu'ils comptent relever, affirme Jean Comte. photo: Lucien Chaput

Corrections:

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de Travaux publics Canada (La Liberté, semaine du 6 novembre au 12 novembre 1987, page 15), Pour le projet nº 840017, les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, districts du Manitoba, et non à l'agent des Services financiers. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans. Les documents de soumissions peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Toronto (Ontario).

Sous les Directives on devrait lire: Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de Travaux publics Canada (La Liberté, semaine du 6 novembre au 12 novembre 1987, page 14), Pour le projet nº 780480, les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, districts du Manitoba, et non à l'agent des Services financiers. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans. Les documents de soumissions peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Sous les Directives on devrait lire: Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de Travaux publics Canada (La Liberté, semaine du 20 novembre au 26 novembre 1987, page 13). Pour le projet nº 780298 — SERVICE CORRECTIONNEL CANADA, les soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 14h le 9 décembre et non jusqu'à 15h, heure centrale normale.

Dans l'annonce de Transports Canada (La Liberté, semaine du 30 octobre au 5 novembre 1987, page 12). Pour le projet 2352-87-87, dossier P-4547, il fallait aussi lire: Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique, composer le (204) 983-7326.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 983-4329.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus

LOCATION

Projet nº 13-87

Location de l'un ou l'autre des locaux décrits ci-dessous, ou des deux, pour Approvisionnements et Services Canada, à Winnipeg (Manitoba)

a) Locaux à bureaux d'une superficie utilisable de 2 755 m²; Locaux d'imprimerie d'une superficie utilisable de 450 m²; Locaux d'entreposage d'une superficie utilisable de 250 m²; 66 places de stationnement (10 si les locaux sont situés au centre-ville)
Les locaux proposés doivent être munis d'installations de chargement
ou

b) Un entrepôt d'une superficie utilisable de 744 m²; Aire d'entreposage extérieure clôturés d'une superficie utilisable de 885 m²

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. On accordera la préférence aux bâtiments dont l'extérieur permet un affichage primaire. Les bâtiments proposés doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins toutes les 30 minutes entre 7h et 17h, du lundi au vendredi, inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants

Les bâtiments proposés doivent être disponibles au plus tard le 1er septembre 1988, pour une période de cinq (5) ans, avec une option de renouvellement de cinq ans

Le propriétaire prendra à sa charge les taxes et les frais des services publics. La Couronne ne paiera que le loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1989) et les frais de fonctionnement (année de base 1989)

Date limite: le 17 décembre 1987, à 14h, heure du centre

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

Anthony D. Yves
agent de location immobilière
Services de l'immobilier
949-4911

M. Dwight Rutherford
agent de location immobilère
par intérim
Services de l'immobilier
949-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sous forme de lettres, dans les enveloppes fournies par le Ministère. On peut se procurer les documents de soumissions à

Travaux publics Canada
269, rue Main, pièce 201
Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

Hanover-Taché

Prononcez: Red-Hanover-Taché pour voir!

«Des matchs que j'ai vus, ça avait l'air un peu plus rude», affirme Norman Roy, le gérant sans équipe des Royals de Saint-Jean-Baptiste.

Et il nuance: «c'était Saint-Pierre contre Saint-Malo. Il y a toute une rivalité entre ces deux villages!»

Avec la disparition de la Ligue Red River Valley International, il n'y a plus d'équipes senior à Saint-Jean et à Sainte-Agathe. Les joueurs de ces deux équipes ont dû se trouver une équipe dans la Ligue Hanover-Taché.

Norman Roy et Gilbert Ayotte, le président des Royals, assistent aux matchs de la Ligue Hanover-Taché pour au moins deux raisons.

Pour encourager leurs anciens joueurs en premier temps. Et pour cabaler les gérants des équipes de la Hanover-Taché.

Le but de la manoeuvre? Convaincre les responsables de la plus ancienne ligue du Sud-Est que les Royals de Baptiste auraient leur place dans la HTHL



Les Warriors de Saint-Malo (*ci-haut*) et les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys sont toujours inspirés lorsque les joueurs de ces deux villages voisins se rencontrent sur la patinoire. Une situation que comprend très bien Norman Roy de Saint-Jean-Baptiste, se souvenant sans doute des matchs entre Baptiste et Sainte-Agathe l'an dernier.

«Pour la vitesse et la qualité du jeu, ça se vaut», répond Norman Roy lorsqu'on lui demande de comparer les deux ligues. «Dans la Hanover-Taché, il y a trois arbitres. Ça aide et ça nuit. Ça nuit dans le sens qu'il y a juste un arbitre qui peut appeler les punitions».

Acharnés

«De ce que j'ai vu, nos joueurs tiennent leur bout du bâton. Léo Fillion et Paul Rodrigue sont blessés. Mais Rodney Brown, qui joue aussi pour les Canadiens de Saint-Pierre, est en forme. Ses lancers sont sur le but».

«J'ai eu la chance de rencontrer John Anderson, le président de la Hanover-Taché», ajoute Norman Roy, conscient du fait que sa plus grande tâche cette année, c'est de planifier pour la prochaine saison.

«On envisage plusieurs options. Mais la Hanover-Taché, ça nous intéresse. Surtout que cette année, la ligue a ouvert ses portes à pas mal tout le monde de la région.»

Il n'y a pas de doute que Norman Roy et ses acolytes ont hâte à l'année prochaine. «Le hockey commence à me manquer», concède l'employé de Roy-Légumex.

«Surtout quand je vais voir un match et que je vois les entraîneurs faire telle ou telle chose. Tu vois ça et tu te dis: moi, je ferais les choses différemment!»

En attendant, il faut se consoler comme on peut. Norman Roy affirme: «j'ai hâte de voir l'équipe de Niverville.» L'équipe qui ressemble étrangement aux Knights de Sainte-Agathe de l'an dernier, les rivaux acharnés des Royals de la belle époque

Lucien CHAPUT



Les 71 récipiendaires (66 associations et 5 individus) réunis pour la photo-souvenir. Parmi les heureux élus figure l'hebdomadaire La Liberté. Francofonds lui a accordé une subvention de 3 000$ pour un projet de stagiaire d'été. Quant à la Fondation Radio Saint-Boniface, elle a permis à la jeune Colette Brin de faire son apparition chaque semaine dans les pages du journal (*en page 4 dans ce numéro*). Ceci grâce à une aide de 1 500$.

Des changements pour le 10e de Francofonds

Au cours de la première cérémonie conjointe de distribution avec la Fondation Radio Saint-Boniface le 27 novembre, les responsables de Francofonds ont annoncé trois nouveautés pour l'année prochaine.

Premièrement, le mois d'avril sera consacré chaque année à l'information sur Francofonds en ville et dans les régions.

Deuxième nouveauté: il y aura, à la fin du mois d'avril, un banquet du Club des amis de Francofonds. «C'est une tradition qui existait il y a quelques années et que nous voulons faire revivre», précise Michelle Smith, directrice générale.

Enfin, à partir de l'année prochaine, il n'y aura pas une seule cérémonie de remise des subventions, mais plusieurs. Une à Saint-Boniface, et quelques autres dans les régions, pour les groupes bénéficiaires situés en milieu rural.

2 500$ pour la radio

À cause d'ajustements, c'est la deuxième fois cette année que Francofonds verse une subvention totale de 36 000$. Sur les 44 groupes bénéficiaires, environ le tiers (15) viennent du milieu rural. Il y en avait 21 sur 47 en avril dernier, et 7 sur 42 en 1986.

La somme la plus importante (*4 000$*) a été accordée au Service de conseiller (*Saint-Boniface*), pour des sessions de croissance en communication. Le secteur d'activité le plus favorisé (*9 000$*) est celui des services de soutien à la famille.

Les sommes distribuées proviennent d'intérêts que Francofonds a perçu en 1987 sur son capital d'environ 512 000$. Depuis 1980, Francofonds a distribué 238 000$ à plus de 100 organismes.

Quant à la Fondation Radio Saint-Boniface, elle distribuera cette année 20 250$ à 5 individus et 22 groupes (*contre 23 850$ l'année dernière*). Sur les 22 organismes bénéficiaires, trois seulement viennent de l'extérieur de Winnipeg.

C'est la toute nouvelle Radio communautaire qui remporte la plus grosse somme: 2 500$ destinés à un projet d'étude d'insonorisation.

La Fondation dispose d'un capital de 320 000$, provenant de la vente de CKSB à Radio-Canada en 1973. Depuis cette date, 375 000$ ont été distribués en subventions à divers organismes et individus.

Laurent GIMENEZ

Nécrologie

EUGÈNE BOURGEOIS

Soudainement, le 16 novembre 1987 à l'hôpital De Salaberry, Eugène Bourgeois est décédé à l'âge de 79 ans, époux bien-aimé de Rita de Saint-Malo. Précédé dans la mort par deux frères, Albert et Zephyr et trois soeurs, Valentine Bertrand, Clara Trudel et Ernestine Desrosiers.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois filles: Edith et son époux Archie Lavallée, d'Abbotsford en Colombie Britannique, Lise et son époux Bernie Giesbrecht de Transcona, Suzelle et son époux Clarence Dziedzic de Saint-Vital, quatre garçons: Gilbert et son épouse Carmelle de Saint-Malo, Normand et son épouse Darlene de Souris, Denis et son épouse Susan du Parc Windsor, et Michel de Saint-Malo; 12 petits-enfants: Lynne, Lee, Carmen, Marc, Shelley, Darryl, Dean, Shawn, Janelle, Trevor, Christopher et Ashley

M. Bourgeois a toujours été un membre actif dans sa communauté. Il était membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Iberville), commissaire d'école, membre du conseil de l'hôpital De Salaberry, membre de la direction de la Caisse populaire, membre du Club de la Berceuse, ainsi que son favori, un des pionnier de l'Association de Wildlife pour Saint-Malo et district

La messe de la Résurrection fut célébrée le jeudi 19 novembre à 10h30 en l'église de Saint-Malo par l'abbé Choiselat. Les porteurs étaient six neveux: Maurice Desrosiers, Luc Trudel, Arthur Laroche, Jacques Joyal, Gérald Dumont et Marcel Bérard. Les servants de messe étaient Jean Trudel, Maurice Trudel, Gilles Neveux et Jean Desrosiers

La famille Bourgeois aimerait remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans ce moment de deuil

Un merci spécial à l'abbé Choiselat, aux Chevaliers de Colomb, aux Filles d'Isabelle, aux servants de messe, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste, aux offrandes de messes, ainsi qu'aux dames de la paroisse qui se dévouent à préparer et servir le goûter

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Loewen de Saint-Pierre

36 000$ de Francofonds; 20 250$ de la Fondation

56 250$ distribués aux organismes franco-manitobains

Le détail pour Francofonds

SECTION MINI FRANCOFUN ET MINI/PRÉMATERNELLES

La Broquerie, **200$**
Ste-Famille, **350$**
Parc Windsor, **200$**
St-Jean-Baptiste, **400$**
St-Claude, **400$**
St-Norbert, **400$**
St-Boniface (Petit Bonheur), **300$**
Notre-Dame-de-Lourdes, **400$**

SECTION SCOUTS ET GUIDES
TOTAL: 2 450$

Guides Catholiques du Canada
Publicité et promotion
500$

Association des Scouts du Canada District de la Rivière-Rouge
Stage de formation et publication du SCIDE
1 200$

Scouts et Guides de St-Jean-Baptiste
Formation
400$

Scouts et Guides de St-Vital
Formation
350$

SECTION DE SERVICE DE SOUTIEN À LA FAMILLE
TOTAL: 9 000$

Maison d'accueil François d'Assise du Précieux-Sang
Aide au développement du projet pour la réhabilitation pour alcooliques
1 000$

Relance du couple
Fin de semaine de formation
600$

Service de conseiller
Sessions de croissance en communication
4 000$

Foi et lumière
Formation des animateurs
400$

Ministère jeunesse — Précieux-Sang
Sessions de formation pour parents
400$

Pluri-elles
Sessions de formation en affirmation de soi
1 000$

Réseau
Liaison dans les régions rurales
1 000$

Service de mariage et de la famille
Sessions de formation
600$

SECTION CULTURE
TOTAL: 9 750$

Les Danseurs de la Rivière-Rouge
Tournée manitobaine à l'occasion du 40e anniversaire de la troupe
500

Centre culturel de Ste-Anne-des-Chênes
Fête communautaire pour jeunes artistes
500$

La Chorale des Intrépides
Tournée en campagne
800$

Cercle Molière
Troupe de théâtre pour enfants
3 350$

Les Blés au Vent
Concert des oeuvres de Gérard Jean
800$

Le 100 Nons
Production d'un dépliant publicitaire
1 000$

Radio communautaire du Manitoba
Production d'un dépliant publicitaire
2 500$

SECTION PATRIMOINE
TOTAL: 2 200$

Société historique de Saint-Boniface
Archivage de la collection de photos
500$

Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie
Encourager le développement de la fête
500$

Société historique de Notre-Dame-de-Lourdes
Formation en muséologie
400$

CEFCO
Bibliographie thématique et annotée de la collection de livres
800$

SECTION DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS
TOTAL: 4 200$

Petit Courrier de Ste-Anne
Aide sous forme de publicité
400$

Édition du Blé
Publication du livre «L'Article 23»
500$



Les représentants de différentes associations culturelles avec en main le chèque remis par la Fondation. Subvention totale pour la culture: 6 000$.

La Liberté
Stagiaire d'été
3 000$

Papier de Chez Nous de La Broquerie
Aide sous forme de publicité
300$

SECTION JEUNESSE
TOTAL: 3 950$

Conseil jeunesse provincial
Shows Sont Nous III
1 500$

Conseil jeunesse provincial
Étudiants animateurs
1 200$

Ligue de soccer mineur de la Seine
Coordination des activités de la ligue
300$

Parlement jeunesse franco-manitobain
5e session de parlement franco-manitobain
350$

Radio scolaire Gabrielle-Roy
Création d'une dicothèque
600$

SECTION COMITÉS DE PARENTS
TOTAL: 1 800$

Comité de parents de l'école de Lagimodière à Lorette
Soirée canadienne
200$

Comité de parents de St-Pierre-Jolys
Éducation au sujet de l'usage de l'alcool
600$

Comité de parents de l'école Taché
Concours littéraire
750$

Comité de parents de Saint-Lazare
Activités du comité
250$

Le détail pour la Fondation

PROJETS INDIVIDUELS
TOTAL: 3 200$

3 étudiants ont reçu la somme totale de 2 500$ pour compléter leurs études

Abbé Claude Blanchette
Publication de thèse doctorale
500$

Père Gérald Labossière
Recherche généalogique
200$

CULTURE
TOTAL: 6 000$

Les Danseurs de la Rivière-Rouge de Saint-Boniface
Tournée manitobaine, 40e anniversaire
500$

La Chorale des Intrépides de Saint-Boniface
Tournée en campagne et publicité
500$

Cercle Molière de Saint-Boniface
Festival théâtre jeunesse
1 000$

Le 100 Nons de Saint-Boniface
Production d'un vidéo publicitaire
700$

Les Blés au Vent de Saint-Boniface
Concert des oeuvres de Gérard Jean
500$

Partage de bonheur de Saint-Boniface
Aide à la chorale du Foyer Chez-Nous
300$

Radio communautaire du Manitoba (Saint-Boniface)
Étude d'insonorisation
2 500$

JEUNESSE
TOTAL: 2 200$

Bicolo de St-Pierre-Jolys
Recherche et préparation
1 500$

Radio scolaire Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes
Atelier de formation pour annonceurs
400$

Ligue de socceur mineur d'Ile-des-Chênes
Clinique pour entraîneurs
300$

PUBLICATIONS
TOTAL: 3 000$

Éditions du blé
Anthologie des poètes
500$

Presse-Ouest
Stage pratique pour jeune au secondaire
1 500$

Conseil de la coopération du Manitoba
Publication du recueil historique — 50e des caisses populaires
1 000$

PATRIMOINE
TOTAL: 1 000$

La Société historique de Saint-Boniface
Projet de publicité
1 000$

RECHERCHE
TOTAL: 1 000$

Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface
Projet de recherche «Observation comme outil pédagogique en immersion»
1 000$

SCOUTS ET GUIDES
TOTAL: 500$

Les Scouts du District de la Rivière-Rouge de Saint-Boniface
Deux camps de formation
500$

SERVICE PAROISSIAL
TOTAL: 750$

Mess'aje de Saint-Boniface
Formation d'animateurs laïcs
750$

SERVICE DE SOUTIEN À LA FAMILLE
TOTAL: 2 600$

Ministère jeunesse du Précieux-Sang
Formation d'animateurs
500$

Relance du couple de Saint-Boniface
Quatre sessions de mini-relance
500$

Service de conseiller de Saint-Boniface
Rencontres pour jeunes couples
600$

Centre de jeunesse de Saint-Boniface
Achats de matériaux d'animations et coûts de personnes ressources
500$

Fédération des aînés du Manitoba
Publication du journal Echo
500$

VITE LU, VITE SU

Santé — Agriculture Canada a révisé son règlement sur l'inspection des viandes pour améliorer les normes régissant la composition des produits à base de viande.

D'après le nouveau règlement, les hot-dogs doivent contenir un minimum de 9,5% de protéines d'origine animale et un minimum total de 11% de protéines. Des normes du même genre s'appliquent aux autres viandes transformées.

La nouvelle formule de mesure garantit aux consommateurs un minimum de protéines animales complètes dans les viandes transformées. L'ancien règlement autorisait l'usage de protéines provenant d'autres sources que la viande, qui n'ont pas la même valeur nutritive. Il s'agissait ordinairement de céréales ou d'autres «produits de remplissage».

Bob Moir, directeur associé des services scientifiques et techniques à la Division de l'hygiène des viandes d'Agriculture Canada, explique: «Certaines entreprises d'abattage rognaient sur les protéines d'origine animale. Elles respectaient le règlement, mais les consommateurs n'obtenaient pas la même quantité de protéines animales selon le produit qu'ils achetaient.»

Sécurité routière — Les accidents de la route au Canada font en moyenne 4 000 morts et 250 000 blessés chaque année, rappelle le Conseil canadien de la sécurité à l'occasion de la semaine nationale de la sécurité routière, qui prend fin le 7 décembre.

Chaque année, environ 70 enfants de moins de cinq ans meurent et 4 000 sont blessés dans des accidents de la route. Par ailleurs, on apprend que la ceinture de sécurité réduit la proportion des accidents mortels de 45% et le taux de blessures de 20%.

Enfin, il est bon de savoir qu'environ 40% des conducteurs blessés à mort, dont le taux d'alcoolémie a été analysé, dépassaient la limite permise de 0,8 gramme

La page de Bicolo



Allô les amis!

Décembre est arrivé! Quel beau mois! As-tu vu comme je suis devenu habile sur mes patins? Je m'amuse de toutes sortes de façons l'hiver. Regarde les jeux de ma page et surtout n'oublie pas le CONCOURS DE NOËL!

Bicolo

Concours de Noël!

Il te reste encore quelques jours pour faire une belle ribambelle de Noël. Regarde les pages précédentes et envoie ta participation. Des prix! **Premiers prix:** pour les grands: une radio-cassette; pour les petits: un jeu «Fisher Price» et plusieurs autres prix!

Démèle les mots se rapportant à l'hiver en t'aidant de la description:

1. Qui glisse sur la neige
2. Me fait courir sur la glace
3. Vêtements pour mes mains
4. Peau d'animaux pour faire des vêtements
5. Pour garder mes pieds chauds.

Le coin des mots

UIEARATN
NIATP
ITMINAE
OFURUORER
SBA ED ALENI

Membre gagnant
nº 8065
Chantal Dupasquier, 8 ans
78, rue Winslow
Saint-Vital
(Manitoba)

Le coin du casse-tête

Un petit casse-tête pour l'hiver seulement.

1. Je fais du __________ de fantaisie.
2. J'ai pris une carotte et des charbons pour faire le visage de mon __________ de neige.
3. Avec mes __________ j'ai descendu une grande côte.
4. Je __________ avec mon traîneau.
5. Il tombe de gros flocons de __________.
6. Mon ami et moi aimons beaucoup prendre des promenades dans la forêt sur une __________.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM __________

ADRESSE __________

CODE POSTAL __________ ÂGE __________

Le coin de la science

Histoire d'oeuf

Aimerais-tu te faire passer pour magicien? Voici un truc qui t'y aidera. Tu auras besoin:

- d'une allumette
- d'un oeuf dur sans coquille
- d'une bouteille en verre dont l'ouverture est un peu plus petite que l'oeuf.

Comment peut-on faire pénétrer l'oeuf dans la bouteille sans le pousser ou le couper?

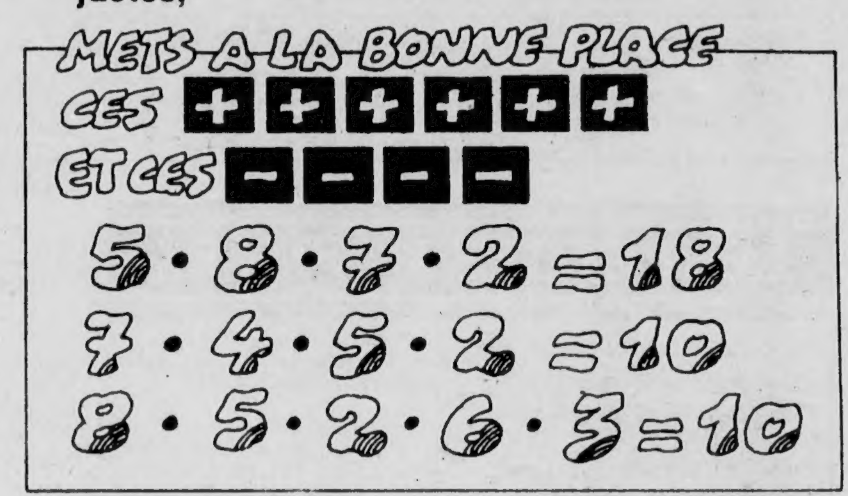
C'est simple. Allume l'allumette et fais-la tomber immédiatement dans le fond de la bouteille. Place aussitôt l'oeuf dans le goulot de la bouteille. Attends quelques minutes...et plouf! L'oeuf tombe au fond de la bouteille!

Le secret de cette expérience est que l'allumette a brûlé l'oxygène dans la bouteille, créant ainsi un vide. C'est ce vide qui aspire l'oeuf. Maintenant, es-tu capable de faire sortir l'oeuf de la bouteille?



LES PLUS ET LES MOINS

Pour que ces trois opérations soient justes,



Réponses: Hiver seulement
1. Patin
2. Bonhomme
3. Skis
4. Glisse
5. Neige
6. Motoneige

Réponses: Démêle les mots
1. Traineau
2. Patin
3. Mitaine
4. Fourrure
5. Bas de laine

Pour le concours de Noël!
N'oublie pas!
Ton nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Âge: __________ Numéro de membre: __________
(Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page et envoie avec ta participation.)

LETTRES

La terre, c'est l'affaire de toute la communauté

Dans la municipalité de Salaberry, les terres passent aux autres nationalités. On vient d'en perdre une autre.

Ça a commencé par ici voilà une trentaine d'années et plus tôt dans d'autres paroisses. Les Huttérites et les Mennonites font de grands ravages. Pour eux, posséder une terre, c'est une grande priorité. Si la terre leur donne juste une croûte, ils en remercient le Bon Dieu et ils y croient vraiment.

J'ai parlé à l'occasion à des gens de la ville de Steinbach. La grosse majorité est consciente des problèmes des agriculteurs. Ces mêmes problèmes sont reconnus par très peu de nos gens, qui n'ont pas voulu continuer dans la voie terrienne. Ils disent que c'est pas vrai ou que c'est ridicule, que les agriculteurs sont des pleignards.

Pourtant, nous n'avons aucun revenu garanti sauf les quotas sur le lait, le poulet à frire ou les betteraves à sucre. C'est la seule manière pour un entrepreneur de budgeter raisonnablement.

Pour revenir à mes premiers commentaires, vers les années 1960, un jeune Allemand m'a dit qu'il pouvait emprunter de l'argent de l'Allemagne à 2 ou 3 pour cent pour acheter des terres. Ils mettent beaucoup d'importance à l'achat et la possession de terres à tout prix. Car d'après eux, pour avoir un pays, il faut posséder la terre.

Pour moi, le fermier, c'est un citoyen bien important en campagne. C'est un gros consommateur. Il va acheter où il veut, alors d'une manière il va déterminer qui va réussir comme fournisseur et participera à façonner le pays.

Ça fait pitié dans nos communautés.

Un petit peu de compréhension de la part de nos gens pour les agriculteurs leur serait bénéfique. Car posséder la terre, c'est pas juste l'affaire de l'agriculteur. Mais c'est l'affaire de tous les gens de la communauté. Car la communauté en bénéficie elle aussi.

Léonard Robidoux
Otterburne
le 22 novembre 1987

Selon l'avis des aînés

M. le rédacteur,

À la dernière réunion du conseil d'administration de la Fédération des aînés franco-manitobains, le 18 novembre dernier, les aînés ont exprimé leurs déceptions envers le journal La Liberté au sujet de deux événements récents survenus dans notre communauté.

Selon l'avis des aînés, la fête qui a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface en l'honneur des Soeurs Grises n'a pas été suffisamment soulignée dans le journal.

Également, les aînés notent que le départ des Pères Jésuites du Manitoba n'a pas été mentionné dans le journal. Quand on connaît l'immense contribution des Pères Jésuites à notre collectivité, on s'étonne d'une telle omission.

Les aînés aimeraient de plus vous demander, Monsieur Bocquel, d'être plus attentif et plus présent aux événements qui se déroulent dans nos régions rurales. Quelque fois, certains événements peuvent apparaître comme n'étant pas importants pour les gens de la ville, mais ils le sont pour les gens de la campagne. Nous aimerions donc que de tels événements ne passent pas toujours sous silence.

Les aînés ont à coeur le journal La Liberté et sont, sans doute, ses lecteurs les plus assidus. Nous espérons donc que vous prendrez en considération nos observations.

Adrien Leclerc, président
Fédérations des aînés franco-manitobains
Saint-Boniface
le 30 novembre 1987

Une suggestion pour le journal

M. le rédacteur,

Comme beaucoup d'autres, j'ai fait mon possible pour que mes enfants parlent français... L'autre samedi, j'ai bien apprécié les déclarations à CKSB des gens de Laurier.

Permettez que je fasse une remarque au journal, La Liberté. Voilà quelques années, il y avait le Palmarès des chansons préférées à la radio CKSB. C'est regrettable qu'il n'existe plus.

Ceux qui sont loin n'ont pas la facilité de téléphoner. Je connais des jeunes qui reçoivent La Liberté au Nord à Limestone, et combien d'autres qui travaillent le samedi.

Ils trouveraient cela intéressant de le lire en français. Ce serait un commencement et il achèterait des disques français.

Marie Molgat
Sainte-Rose-du-Lac
le 22 novembre 1987

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

COURS DE MANUCURE et pédicure thérapeutique offerts. Pour de plus amples renseignements composez le 253-6981.
828-

À LOUER: 3 appartements simples au manoir de Saint-Jean-Baptiste. Libre immédiatement. Composez le 1-758-3232.
829-

VENTE PRIVÉE: au parc Windsor, side x side, 3 chambres à coucher, garage, rue Canberra, 65 000$. Composez le 235-0405 ou le 256-5981.
830-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Libre immédiatement. Composez le 237-4798.
846-

À VENDRE: Bureau avec 6 tiroirs, couleur érable, en très bon état. Demande 125$. 1 sommier et matelas, cadre et roulettes, très propre, 190$. Manteau pour femmes, imitation de fourrure presque neuf, 50$. Composez le 257-1078 après 17h en semaine et n'importe quand en fin de semaine.
826-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse, stationnement et services compris. 440$ par mois. Libre le 15 décembre 1987, ou le 1er janvier 1988. Composez le 237-4446 ou le 237-5352.
840-

À LOUER: à Saint-Boniface, grand appartement de 2 chambres à coucher, proche de toutes facilités. Libre immédiatement, 470$ par mois, stationnement inclus. Complètement rénové. Composez le 235-0440 après 17h ou le 237-4180.
847-

À VENDRE: au 424, rue Ritchot, maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol complet. Air climatisé, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse et garage inclus. Vente privée. Composez le 237-8622.
848-

À LOUER: à Lorette, appartements d'une chambre à coucher ou deux chambres à coucher, nouvel immeuble, lots pavés, entrée de sécurité, laveuse et sécheuse disponible. Le loyer inclut: une place de stationnement, réfrigérateur, poêle, air climatisé, lave-vaisselle, broyeur et patio. Visite libre tous les dimanches entre 13h et 15h. Contactez Isabelle Fiola à Mainland Commerce Real Estate au 237-7286.
817-

À LOUER: à Saint-Vital, un appartement de trois grandes pièces, au sous-sol pour une personne seule tranquille et fiable. Tapis mur à mur, tout meublé. Stationnement, entrée privée, 285$ par mois. Libre immédiatement. Composez le 253-0010.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: au 612, rue Aulneau, maison de 3 chambres à coucher, salon, dinette, 2 salles de bain, climatisation centrale, lave-vaisselle intégré, Jenaire stove, sous-sol fini. Vente privée. Demande 135 000$. Composez le 237-8622.
823-

À VENDRE: Beau bungalow de trois chambres à coucher avec 70 acres, garage double, petite étable pour chevaux, à 12 milles de l'angle Portage et Main. Très propre et en très bon état.

Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements, un de 4 appartements. Appelez Nap, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

À VENDRE: Clarinette B^b Vito, hautbois et flûte traversière, en bon état. Composez le 237-7674.
839-

À LOUER: au 484, rue Langevin, grand appartement d'une chambre à coucher, 430$ par mois, tous services inclus. Libre le 1er janvier 1988. Au 272, rue Dollard, appartement d'une chambre à coucher, 245$ par mois, tous services inclus. Libre immédiatement. Composez le 222-7810.
843-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, stationnement, câble, services inclus. Facilité de Buanderie au sous-sol, près des écoles, autobus et d'épicerie. 550$ par mois. Composez le 254-0260 après 18h.
844-

À LOUER: à Saint-Boniface, 2 maisons de 2 chambres à coucher, 450$ par mois, plus services. Une libre le 1er décembre 1987 et l'autre le 1er janvier 1988. Composez le 233-2171 ou le 943-6384 (code 3385).
845-

À LOUER: au parc Windsor pour les mois d'hiver (janvier à avril) maison de 3 chambres à coucher, complètement meublée. 300$ par mois, références nécessaires. Composez le 256-1911 ou appelez Thérèse au 256-4314.
822-

NOUS SOMMES disponibles pour garder des enfants francophones de 2 à 5 ans au Parc Windsor. Composez le 256-7474.
834-

DANSES DU BON VIEUX TEMPS: On désire former un groupe de personnes intéressées aux danses du Bon Vieux Temps y inclus les danses carrées de la Rivière-Rouge. Si vous connaissez ou voulez apprendre le 7-step, le Heel-toe polka, le French-minuet, etc. Appelez Georges au 269-1178 ou Denise au 269-3687 après 18h.
835-

À LOUER: au Norwood Flats, rue Cromwell. Libre le 1er décembre et 1er janvier. Endroit tranquille, près des services du centre d'achats Domo, hôpital Saint-Boniface et à 5 minutes du centre-ville, petit appartement propre, d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, eau et chauffage inclus 337$ plus électricité et câble, 10$ stationnement. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques (excepté un petit aquarium ou petit oiseau propre). Références requises. Composez le 233-0999 après 17h.
836-

À LOUER: rue Aulneau en face du Collège appartement spacieux avec stationnement dans un garage, libre le 1er décembre. Aussi, 2 stationnements avec prise à louer, libre immédiatement. Composez le 237-6519.
837-

À VENDRE: terrain à St-Claude, 560 acres dont 480 en foin et maison. Nous considérerions la meilleure offre. Composez le 1-256-1204 après 16h.
838-

À LOUER: à Southdale, bungalow de 4 chambres à coucher, 1 330 pieds carrés, 1½ chambre de bain, garage. Libre le 30 novembre. 725$ par mois. Composez le 256-2865.
832-

Dans la nuit du monde, Dieu bâtit

Dans la nuit du monde, les autoroutes sont toujours bien éclairées et bien droites.



Claude BLANCHETTE

«Venez, disent-elles, nous vous feront voir le pays de vos rêves sans effort de votre part, nous vous feront parcourir d'incroyables distances sans heurts et sans pleurs, nous vous offriront, sans perte de temps, tout ce qui répond à vos désirs et à vos besoins. Vous n'aurez qu'à tendre la main et... la carte de crédit!»

Les panneaux-réclame, bien alléchants, se multiplient aux entrées. «Venez, suggèrent-il, le bonheur vous attend au bout de ce court et facile chemin!»

La signalisation ne poursuit qu'un seul but: nous faire entrer dans les cathédrales ornées de la consommation effrénée. «Arrêtez un instant, propose le STOP, question de prendre votre souffle, et voyez tout ce que nous vous offrons pour rendre votre vie encore plus agréable!»

«Risque, tu feras de l'argent», souffle le vent. «Pèse, tu dépasseras les autres», sifflent les pneus. «Achète, avant qu'il ne soit trop tard», ronronne le moteur.

Au coeur de la tempête Noël-s'en-vient qui déferle dans la nuit du monde, tempête au froid égoïsme glacial et aux vents publicitaires violents, qui viendra ouvrir les chemins fermés par les lames endurcies du achetez-maintenant-payez-plus-tard?

Qui poussera dans les fossés les bancs de neige du superficiel, du faux brillant? Qui percera la sombre poudrerie de la publicité à pression?

Qui sablera les pavés glacés de l'alcool? Qui déblayera les soirées étouffées par les party de Noël?

Qui passera la charrue de la liberté? Qui conduira la souffleuse de la vérité?

Sa folie collective

Une voix crie dans ce désert moderne: «Préparez les chemins du Seigneur!»

Cette voix risque fort de se perdre dans le bruit des caisses, dans le «ho-ho-ho» des photos avec le Père Noël, dans les chants et les musiques des centres commerciaux.

Cette voix risque fort de passer au second plan devant les tourtières à faire, les pâtisseries à geler, les cartes à envoyer, les cadeaux à envelopper.

Mais, Dieu n'abandonne pas son peuple dans sa folie collective.

Il vient lui-même ouvrir des chemins.

Dans la nuit du monde, Dieu trace droit les sentiers pour que nous puissions nous re-centrer sur l'essentiel de la fête: Jésus, le Christ, vient au milieu de nous.

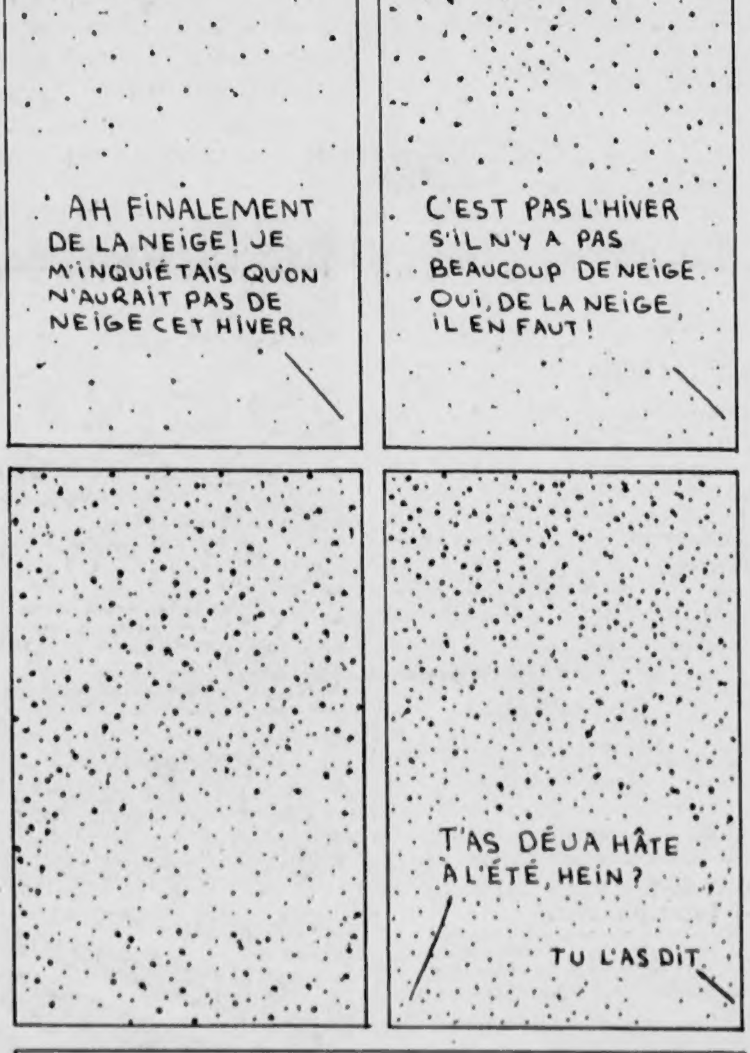
Dans la nuit du monde, Dieu applanit les montagnes pour que nous puissions habiller nos maisonnées d'amour partagé, de joie contagieuse.

Dans la nuit du monde, Dieu bâtit pour nous des ponts pour que nous puissions comprendre que ce n'est pas le nombre ni le coût des cadeaux qui comptent, mais bien le geste de partager, de donner.

Si Dieu se déplace ainsi pour nous ouvrir des chemins, n'avons-nous pas le goût, nous, de faire de même?

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Le Centre des aînés a planifié une série d'activités dont voici les principales.

— **Jeudi 10 décembre**: dîner de Noël à midi, 187, avenue de la Cathédrale. À 13h30, un film sera présenté pour vous faire penser à des vacances dans le sud.

— **Mardi 15 décembre**: une chorale des élèves de l'école Taché viendra divertir les gens à 13h30.

— **Jeudi 17 décembre**: du cinéma pour les jeunes et les moins jeunes. Pour réserver un sac de friandises pour chaque enfant, téléphonez au 233-7973.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Au début, on a peur...

Peur de lui faire mal

«Il est vraiment fin», confie Rita Marion de Saint-Jean-Baptiste. «Personne ne peut s'empêcher de l'aimer». Stéphane Lafond, sept ans, sait comment remercier, à sa façon, les bénévoles qui s'occupent de ses séances de rééducation.

Le fils de Monique et de René Lafond est atteint de paralysie cérébrale. Tout comme une personne qui a souffert d'une attaque d'apoplexie (*stroke*), le jeune Stéphane doit apprendre ce qu'on prend pour acquis depuis nos premières années: comment se nourrir, se trainer, et avec un peu d'espoir, comment marcher.

«Intellectuellement, il est normal», explique Rita Marion, qui coordonne les 66 personnes qui s'occupent, à tour de rôle, des deux séances d'exercice quotidiennes dont à besoin Stéphane. «Je le connais depuis qu'il est très jeune. Il est très, très intelligent.»

«Des fois, quand on lui demande s'il veut faire ses exercices, il dit non, relate Rita Marion. Alors on lui demande: veux-tu être capable de t'asseoir de toi-même? Il dit oui. Et on commence les exercices.»

Bien que la plupart des exercices aient pour but de renforcer ses muscles, certaines séances portent sur l'équilibration de ses sens. «Il perçoit très bien les sons, par exemple. Trop bien même. Si tu échappes une épingle, il va l'entendre».

«Ce qui arrive, c'est que c'est difficile pour Stéphane de se concentrer. Durant une séance, on lui lit une petite histoire. C'est une exercice qui l'aide à stabiliser sa concentration».

Tu apprends des choses

On n'a pas besoin de diplômes pour mener les séances de rééducation souligne Rita Marion. La seule chose, c'est qu'il faut le faire une fois. «Au début, on a peur. Peur de lui faire mal. Tu t'imagines que parce qu'il est dans une chaise roulante, il ne faut pas le toucher».

«J'avais déjà travaillé avec Stéphane lorsqu'il avait trois ans. Tu apprends des choses. Juste le fait de manger, d'apporter une fourchette à ta bouche, par exemple».

«Avant de pouvoir lui enseigner ça, il fallait que je pense comment on le fait. On dirait que par après, t'apprécies plus toutes les petites choses de la vie».

Lucien CHAPUT



Stéphane Lafond, entouré (*de g. à d.*) de: sa mère Monique, sa soeur Natalie, son frère Patrick, son père René, et son petit frère Réjean. Le 16 janvier 1988, Stéphane doit se rendre à Calgary pour sa visite médicale. C'est à ce moment-là que les spécialistes pourront mesurer ses progrès réalisés grâce aux 66 bénévoles qui s'occupent des séances quotidiennes de rééducation.

Rita Marion, qui assure la coordination des bénévoles, souligne qu'il y a toujours de la place pour d'autres personnes, surtout au printemps prochain, lorsque les agriculteurs retourneront dans les champs.

photo: Bernard Bocquel

LA BROQUERIE

Six mois de travaux suffiraient

Peut-être un système d'égouts?

Le village de La Broquerie sera peut-être équipé d'un système d'égouts prêt à fonctionner avant l'hiver 1988. Tout dépend de la décision de la Commission de l'approvisionnement en eau. Acceptera-t-elle de prendre en charge 40% des coûts?

Le village de La Broquerie, où vivent environ 500 personnes, a déjà déposé la demande et espère une réponse avant Noël. Si la réponse est positive, les travaux pour la réalisation du projet, évalué à un million de dollars, pourraient commencer dès le mois de mai.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun système général d'évacuation des eaux à La Broquerie. Chaque maison dispose de sa propore fosse en ciment.

«Jusqu'à présent, les gens ne voyaient pas la nécessité d'un tel système, explique Roland Gauthier, président du comité du village. Mais la population augmente, et le manque d'égouts devient un problème».

Deux assemblées publiques ont eu lieu pour présenter le projet aux résidants. «Les gens étaient tous d'accord» pour que le projet soit mis à exécution, affirme Roland Gauthier.

Quant à Laurent Tétrault, secrétaire du village, il pense que cinq ou six mois seulement peuvent suffire pour installer le système.

Même si la Commission de l'approvisionnement en eau accepte de payer 40% des coûts, il restera environ 600 000$ à la charge du village. Pour assumer cette dépense, un emprunt sur 20 ans sera effectué, et les résidants du village de La Broquerie verront leur taxe foncière (*scolaire et municipale*) augmenter de 15 à 20 millièmes.

Exemple: pour une propriété évaluée à 6 500, le coût de la facture sera de 130$ chaque année, durant 20 ans.

Laurent GIMENEZ



Roland Gauthier, président du comité du village non incorporé. La Broquerie figure parmi la liste provinciale des villages à équiper en priorité.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS **BOISVERT TRANSMISSION**

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers

AUTOPAC

MÉTIERS

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633

LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**

Sylvie Roman



Pour tous vos besoins graphiques...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au **237-4823**

David McNair

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491

OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN

- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide **haute qualité**

164, rue Marion **Saint-Boniface**

Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00

Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish **783-0091**

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



ENTREPRISES NOËL

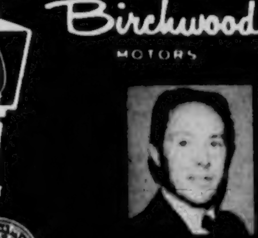
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies

CLAIRE NOËL

30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC

Birchwood
MOTORS

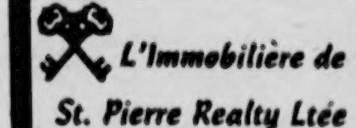


DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Contactez Sylvie Roman au 237-4823

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

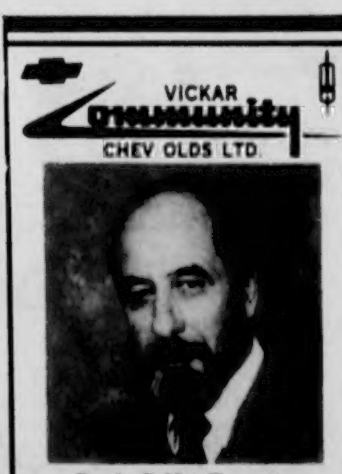


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

VICKAR
Community
CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant

964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 **Tél.: 661-8391**